EUROPAN FR
La ville adaptable 2
13

METZ MÉTROPOLE
AUGNY, MARLY, MOULINS-LÈS-METZ

UNE BASE AÉRIENNE À RÉINTÉGRER DANS LA VIE URBAINE

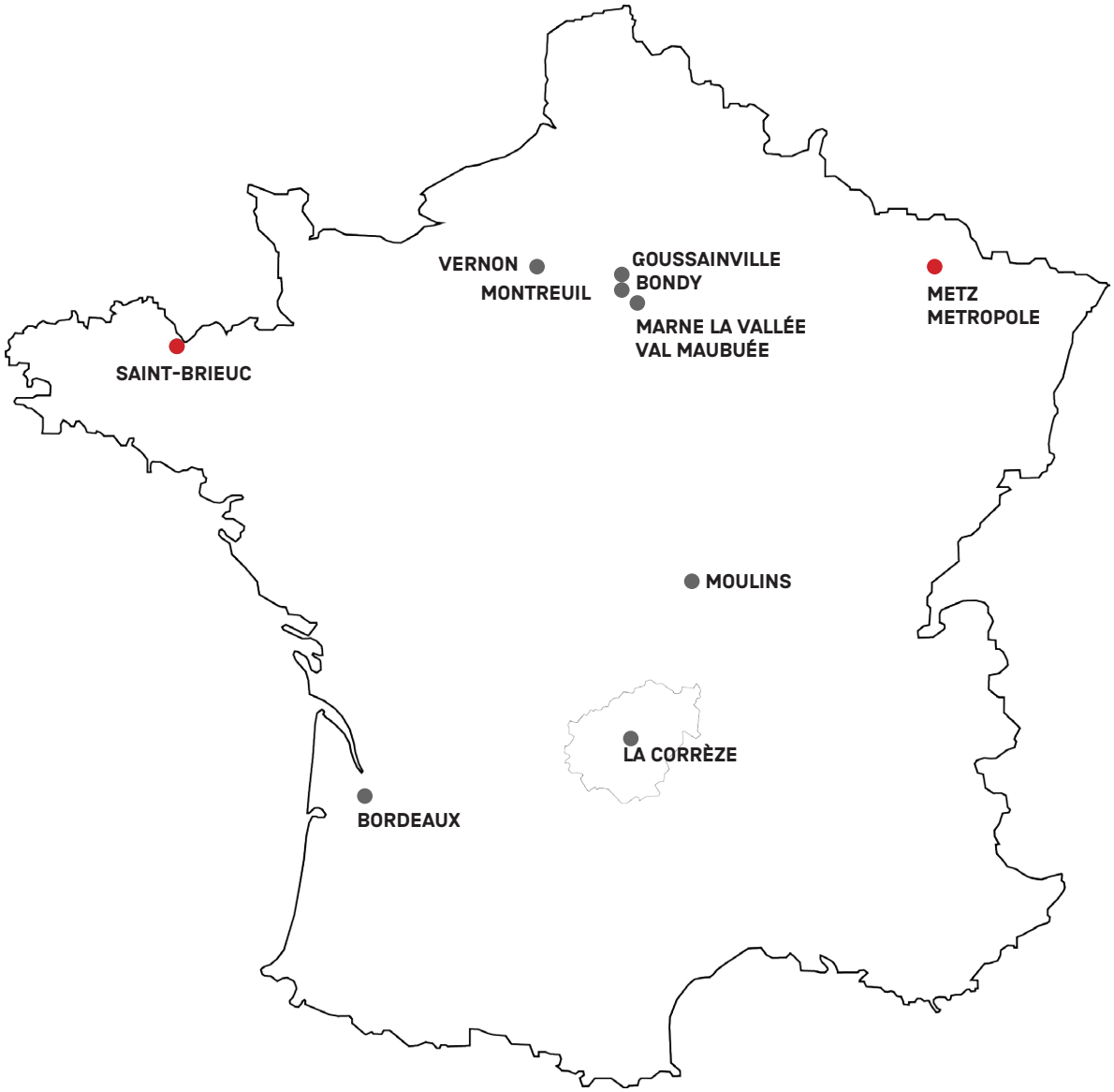
VERNON
MONTREUIL
GOUSSAINVILLE
BONDY
MARNE LA VALLÉE
VAL MAUBUÉE
METZ
METROPOLE
SAINT-BRIEUC
MOULINS
LA CORRÈZE
BORDEAUX

LA VILLE ADAPTABLE 2 : 10 SITES DE PROJET EN FRANCE

Europan a effectué depuis plusieurs sessions un glissement de la typo-morphologie urbaine vers LA Ville.

Bien-sûr, la question architecturale n'est pas séparée de l'avenir des villes, et Europan reste le lieu de jonction entre ville et architecture à une échelle globale contemporaine. Cependant, au fur et à mesure des sessions, en Europe, nous avons insisté sur l'importance de La Ville : là où se trouve un nouveau processus de l'économie territoriale.

Il s'agit de mettre tout le monde autour de la question synthétique de la ville, dans un décloisonnement : la ville est un tout qui fonctionne comme un être vivant, un métabolisme. Dans la volonté de décloisonner, dans une vision contemporaine du réel et de l'imaginaire, nous désirons porter cette optique globale.

Depuis deux ou trois Europan (notre repère d'unité temporelle : 2ans), cette logique est en œuvre ; pour preuve, les thèmes proposés au concours :

En 2010, pour Europan 11, le thème **« Territoires et modes de vies en résonances »** à vu émerger des propositions de processus urbains.

En 2012, pour la 12e session, **« la ville adaptable, insérer les rythmes urbains»** amplifie le mouvement à propos des modes de vie et des temporalités facteurs de modifications profondes des territoires.

En 2014, Europan 13 **« la ville adaptable 2 »** poursuit l'expérience, accentue l'exploration des mutations et pose clairement la question de la gouvernance, des partages, et des nouvelles façons de faire, y compris pour les architectes, les urbanistes et les jeunes professionnels à qui nous nous adressons.

Nous sommes structurellement et territorialement recomposés selon une logique urbaine : mêmes les fermes deviennent urbaines ! L'agriculture est urbaine ! Alors que les territoires ruraux doivent inventer des modes de vie en synergie avec ceux des urbains pour se régénérer. La ville du futur est une ville productive et pas seulement consommatrice, elle devrait déjà être source d'économie(s) et de partage.

Europan, en interrogeant les nouvelles générations de concepteurs, recherche une vision de la ville, car ce sont eux qui la vivent, qui l'imaginent, qui la conçoivent autrement par anticipation. Nous pensons que les jeunes générations ont plus de capacité à inventer le futur, et si la ville durable/adaptable concerne toutes les générations, elle devrait être vue à travers le prisme du futur, un futur qui commence dès aujourd'hui, un futur immédiat.

Il s'agit d'une rencontre entre les usages, l'imaginaire et la technologie. Cette vision est source de prospective. La ville adaptable ne se fige pas, elle se projette dans la durée, dans l'adaptabilité, elle se modèle et s'expérimente. Les changements d'usages et de pratiques précèdent les changements d'espaces, fabriquent de l'imagination créative, mettent en place des systèmes sociaux et économiques innovants.

La ville doit suivre ! L'architecture et l'espace public, supports formels de la ville, doivent représenter cette imagination créative et donner de l'espace en capacité de la porter, de la développer.

Mieux, «l'architecture doit développer des réponses ingénieuses aux questions d'avenir que lui pose la société.» (Fleur Pellerin, stratégie nationale pour l'architecture, février 2015)

C'est précisément cette voie qu'explore Europan a travers les 10 sites proposés au concours cette année en France, tout en questionnant notre société contemporaine et ses modes de faire. C'est donc un processus réversible à plusieurs entrées et échelles. Celles-ci sont effectivement très diversifiées et extensibles alors que le concours continue d'insister sur leurs imbrications. La pertinence des propositions se fera également sur cette capacité à choisir la justesse des échelles d'interventions proposées. Le concours appelle une vision contemporaine et prospective susceptible d'inciter les différents acteurs à se mobiliser.

Car il est une première étape dans le processus Europan : des expérimentations de propositions sont poursuivies et prises en main par les collectivités, car si celles-ci s'engagent dans Europan, c'est pour avoir des résultats bien au-delà des idées : leurs faisabilités, leurs applications, pour passer aux choses sérieuses, du concret ! il s'agit dans un premier temps de concertation et d'échanges car il faut convaincre aussi, attirer des partenaires investisseurs, trouver le moyen de faire autrement dans des situations bloquées parfois. Le concours est choisi par des élus qui s'engagent réellement vers une nouvelle façon de faire la ville, adaptable, durable. Ils voient dans Europan un outil, une méthodologie souple avec de nouveaux acteurs qui ont aussi les qualités de leur jeunesse, à qui il s'agit de faire confiance et de confier de vraies missions, avec les partenaires associés, pour des réalisations innovantes et exemplaires.

Entre le concours d'idées et le site réel, le travail des candidats est le prélude d'un récit à tenir pour réussir ce pari de la ville adaptable à tous points de vue.

METZ MÉTROPOLE

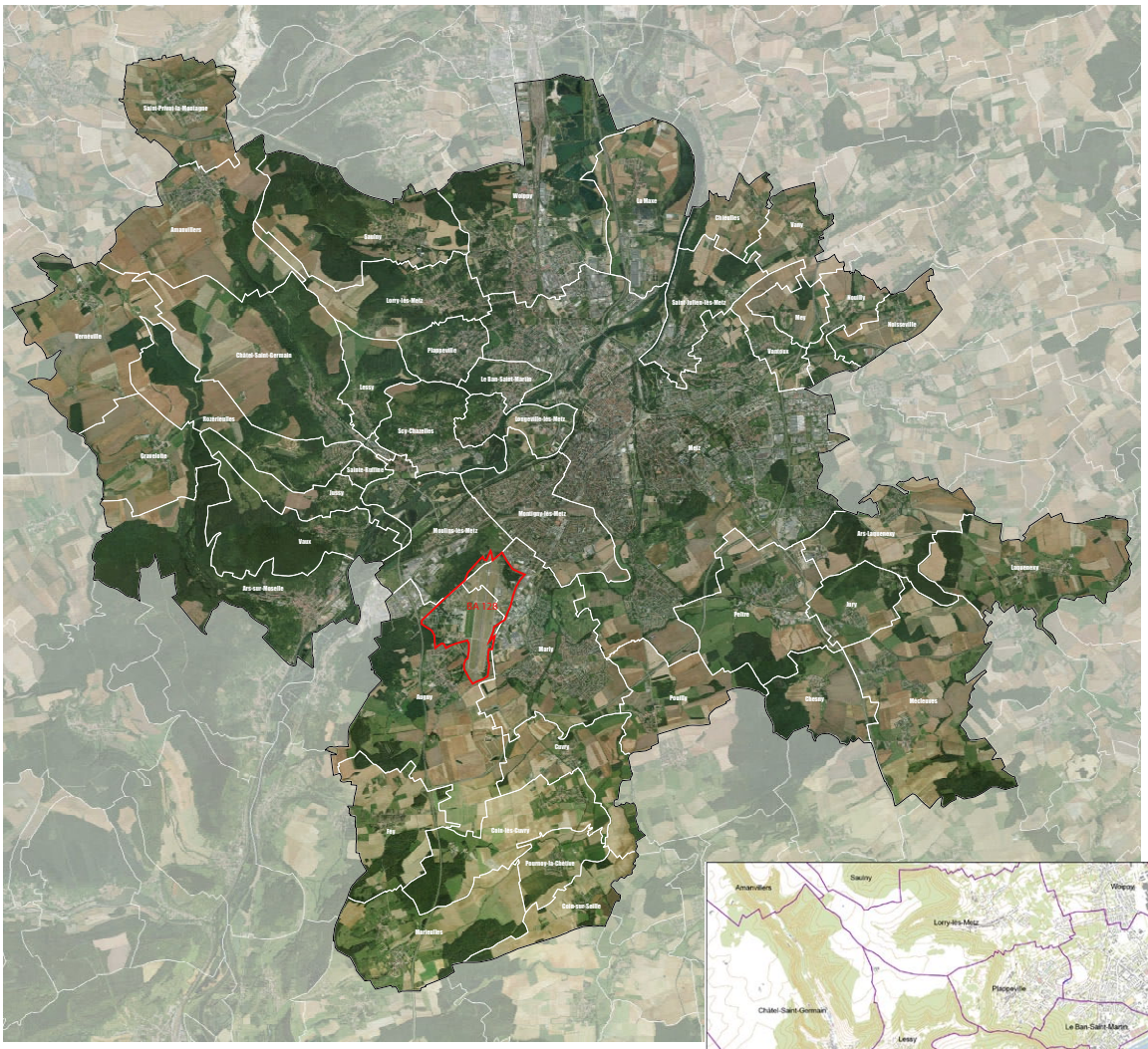

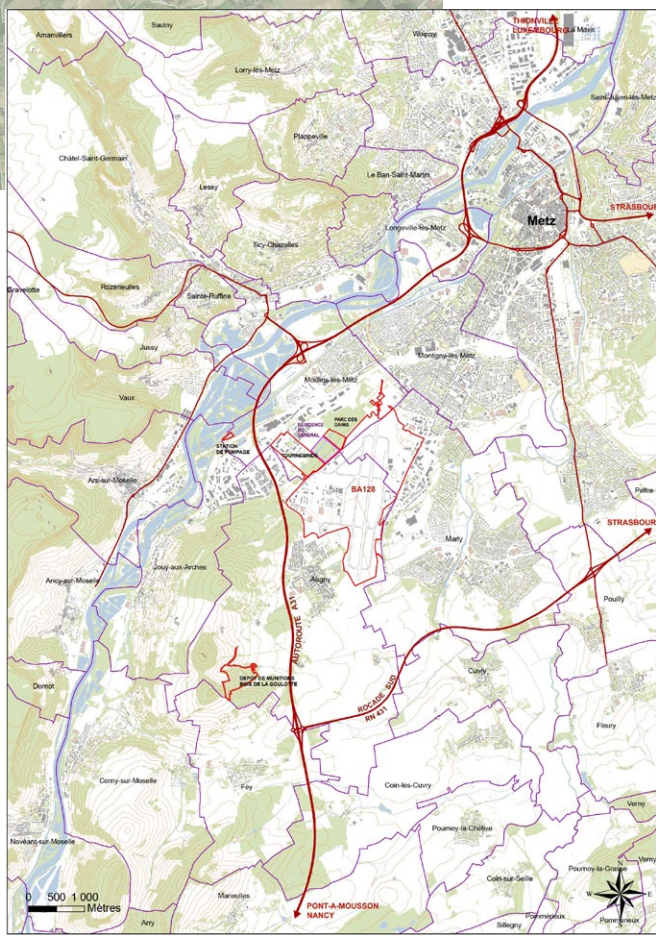

1	1. METZ-FR-C-AP01 Metz Métropole: 44 communes (source : service SIG Metz Métropole)
2	2. METZ-FR-C-M03 La BA 128 dans le paysage de la Moselle (source : AGURAM)

RELATION AU THÈME "LA VILLE ADAPTABLE"

Metz Métropole est une communauté d'agglomération composée de 44 communes, 235 000 habitants sur 277 km2 et au cœur d'une aire urbaine de 450 000 habitants. A travers ses compétences, elle travaille à la traduction de la ville adaptable aux différentes échelles de son territoire. Il est proposé aux participants du concours Europan de rejoindre cette dynamique en se consacrant à un site stratégique du projet de l'agglomération, l'ancienne base aérienne 128.

Hier, site monofonctionnel de 400 ha, fermé au public, la BA128 doit se transformer progressivement en un lieu de partage cogéré, ouvert au plus grand nombre, intégrant des usages multiples.

Cette mutation profonde s'appuie sur les principes de la ville adaptable par :

- Une **utilisation raisonnée de l'espace**, en mutualisant des espaces et des équipements publics et privés. Après un étalement urbain progressif, Metz Métropole s'engage à maitriser sa consommation foncière pour éviter le « grignotage » des terres agricoles. Ses ambitions sont traduites dans le document d'urbanisme SCoTAM approuvé le 20 novembre 2014. Une stratégie de réemploi et de reconversion du site de la BA 128 à court, moyen et long terme émerge à travers un document (le Plan Directeur d'Aménagement) qui se décline en 4 vocations : le sport et les loisirs, les énergies renouvelables, l'agriculture périurbaine et les activités artisanales qui doivent être pensées en termes de mutualisation, d'échange, et non de sectorisation.

- La **mise en place d'un processus de long terme** intégrant le recyclage et la réversibilité **des usages et des espaces**. La communauté d'agglomération possède aujourd'hui un certain nombre de friches urbaines et agricoles qu'il convient de faire évoluer. La BA 128 compte plus de 160 000 m2 de bâtiments dont un certain nombre est en bon état. La première phase de réhabilitation visera donc à réutiliser l'existant et à lui trouver de nouvelles vies à court, moyen et long terme, en intégrant la possibilité d'usages transitoires.

- Un **rapport ville/nature à privilégier** qui passe par le respect des espaces naturels et une offre de services de qualité. Il s'agit aujourd'hui de retrouver un urbanisme plus à l'écoute de son environnement en considérant notamment les franges de la base aérienne et leur rôle d'articulation entre les espaces urbanisés et le grand paysage.

- Une **nouvelle manière de construire et de gérer les projets**, qui vise à permettre l'émergence d'initiatives locales en intégrant une grande diversité d'acteurs potentiels, publics et privés, à l'échelle de l'agglomération, du département, de la région voire à l'échelle internationale avec la proximité du Luxembourg notamment.

Le SCoTAM: SCoT de l'agg

POPULATION DU SCoTAM

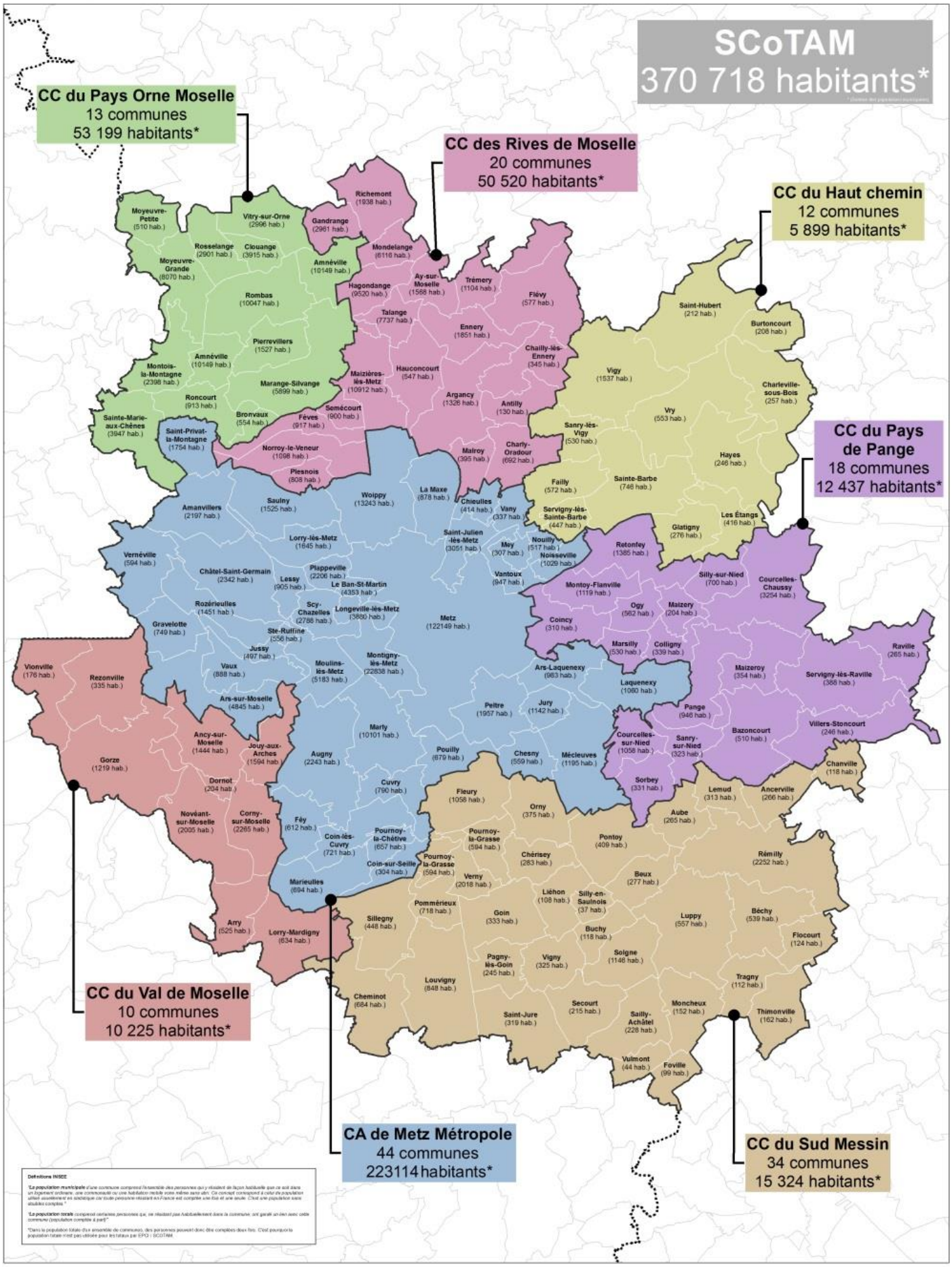

METZ-FR-C-M02 Le SCoTAM: SCoT de l'agglomération messine – son armature urbaine (source : 1- service SIG Metz Métropole 2- AGURAM)

Europan 13 France, Metz Métropole

glomération messine – population et armature urbaine

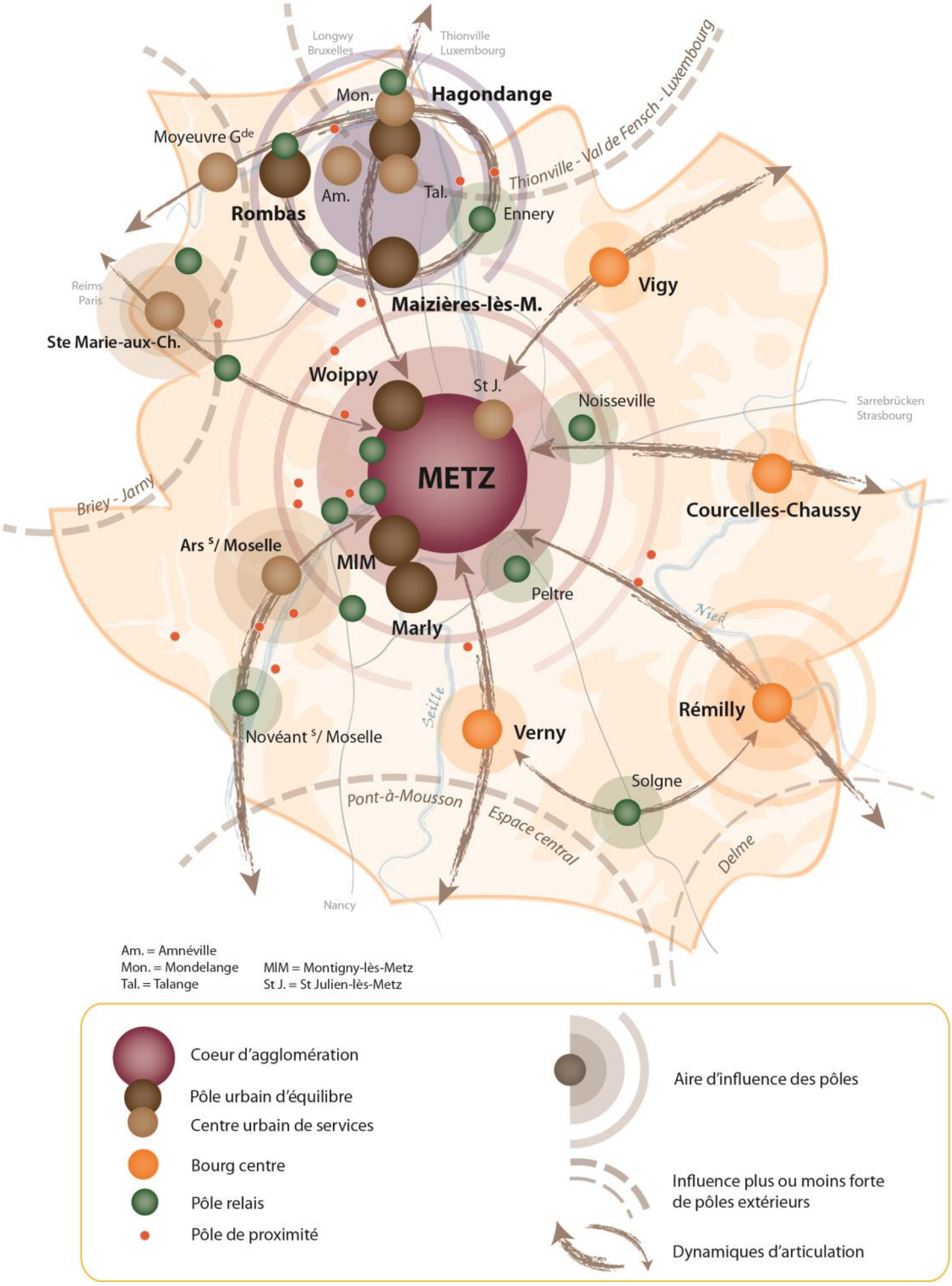

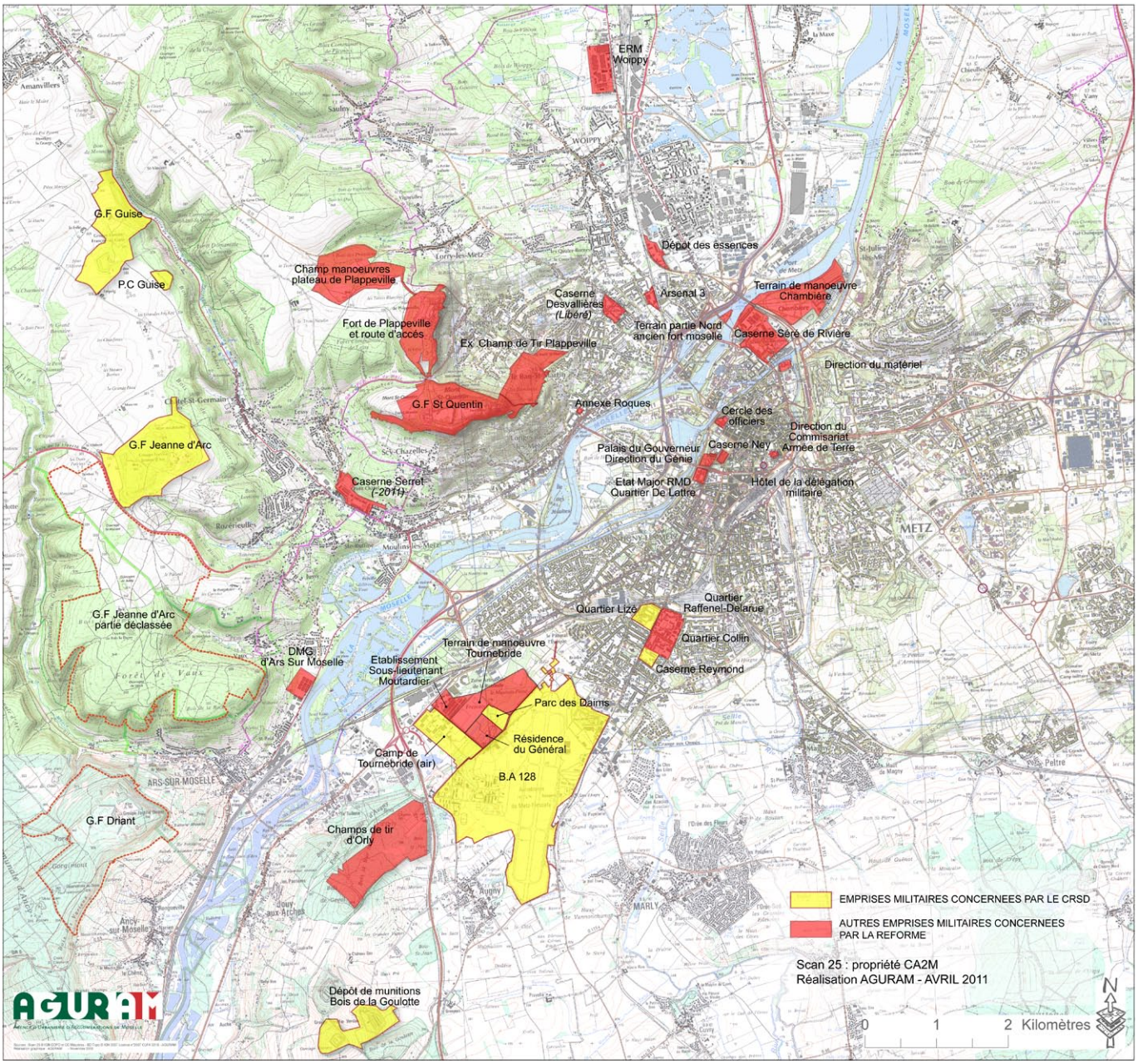

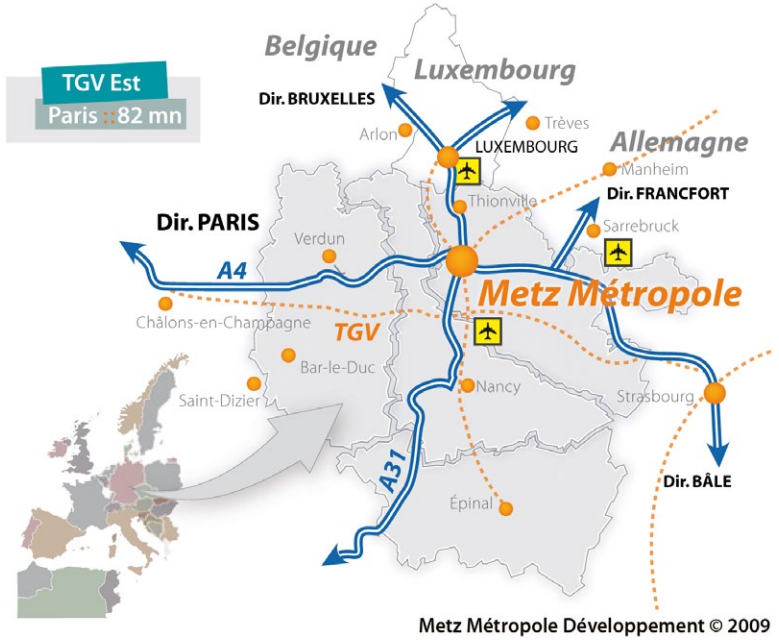

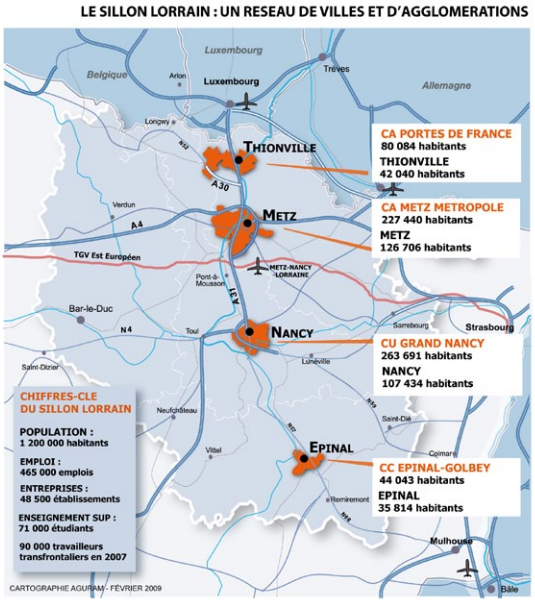

Europan 13 France, Metz Métropole

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

UN DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ÉTABLI SUR DES ACTIVITÉS AUJOURD'HUI EN PROFONDE RECONVERSION

Depuis plus de trois cents ans, lorsque le premier haut fourneau, a été mis à feu, l'industrie sidérurgique fait partie de l'histoire de la Lorraine. Mais elle pâtit aujourd'hui de son exposition à la concurrence internationale et à la délocalisation. Depuis le début de la crise économique en 2008, une nouvelle vague de désindustrialisation touche particulièrement la région Lorraine. ARCELOR Mittal annonce la suppression de 595 emplois à Gandrange entraînant la fermeture du site et ayant des conséquences considérables sur la sous-traitance sidérurgique (transport et logistique, maintenance industrielle, manutention, etc...). En avril 2013, la mise à l'arrêt définitive des Hauts fourneaux de Florange a touché 629 salariés.

Par ailleurs, la Lorraine est une région frontalière qui porte encore les traces sur son territoire et dans son organisation de plusieurs conflits internationaux, de forces armées très présentes et d'un vaste domaine militaire. Aussi le plan national de restructuration de la Défense annoncé à l'été 2008, a constitué un profond bouleversement pour le territoire. Sur le territoire de Metz Métropole, ce plan se traduit par la fermeture ou le transfert de six unités, dont le symbole est la Base Aérienne 128 de Frescaty (2 423 militaires et 378 ha).

Elles ont occasionné une perte estimée d'environ 5 000 emplois, 12 000 personnes dont plus de 3000 enfants scolarisés. Au-delà du seul impact démographique, elles auront aussi un impact économique et fiscal : entre 120 et 140 millions d'euros de perte de pouvoir d'achat par an et 6,5 millions d'euros par an de pertes fiscales.

UNE DÉMOGRAPHIE PRÉOCCUPANTE

Avec 1 043 580 habitants au 1er janvier 2009, la Moselle est le département lorrain le plus peuplé, rassemblant 44% de la population régionale. Si elle a gagné en moyenne chaque année près de 2 000 habitants au cours de la dernière décennie, sa croissance démographique entre 1999 et 2009 reste faible comparée à celle de la France métropolitaine (+ 1,9%, contre + 6,8%).

La population de Metz Métropole, qui progressait régulièrement depuis le début des années 60, a eu tendance à se stabiliser au tournant des années 2000 pour diminuer après 2006 : elle est en effet passée de 220 000 habitants en 1999 à 222 800 en 2006, pour redescendre à 219 300 en 2010, en raison d'une diminution du solde naturel (baisse du taux de natalité, hausse du nombre de décès) et d'un accroissement du déficit migratoire.

UNE POSITION TRANSFRONTALIÈRE STRATÉGIQUE AUX PORTES DE L'EUROPE

L'avenir de Metz Métropole se conçoit en lien étroit avec son environnement régional et européen. Situé au cœur économique de la Lorraine, le territoire de Metz Métropole fait partie de ce qu'on appelle la Grande Région (la Lorraine, le Luxembourg, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, la Wallonie et les Communautés française et germanophone de Belgique). Réseau urbain, rural et industriel, source de relations économiques et culturelles riches et permanentes, elle génère des flux importants de travailleurs et de consommateurs transfrontaliers : environ 350 000 travailleurs frontaliers dont 120 000 vers le seul Luxembourg.

Sa situation au croisement de deux grands axes européens de circulation : **Nord-Sud** (l'autoroute A31 reliant Pays-Bas, Allemagne, Belgique au Sud de la France et de l'Europe et la ligne ferroviaire Luxembourg/Metz/Nancy et le réseau de ferroutage allant de Bettembourg (Luxembourg) à Le Boulou (Pyrénées –Orientales)) et **Est-Ouest** (l'autoroute A4 reliant Strasbourg à Paris, et la ligne ferroviaire à grande vitesse qui situe Metz à 1h20 de la capitale) a été une force tout au long de son histoire. Les échanges économiques constituent la première caractéristique de cette ouverture internationale.

Enfin, la présence de la Moselle place Metz Métropole sur l'un des plus importants réseaux fluviaux de France qui permet à la Lorraine d'avoir un accès direct avec les ports hanséatiques (Anvers, Rotterdam,...) via le Rhin.

1	1. METZ-FR-C-M06 Les sites militaires concernés le Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (source : AGURAM)
2	2. METZ-FR-C-M01 Metz Métropole, au cœur de l'Europe (source : Metz Métropole Développement)
3	3. METZ-FR-C-M04 Le Sillon Lorrain: un réseau de villes et d'agglomérations (source : AGURAM)

Consommation des terres agricoles dans le temps

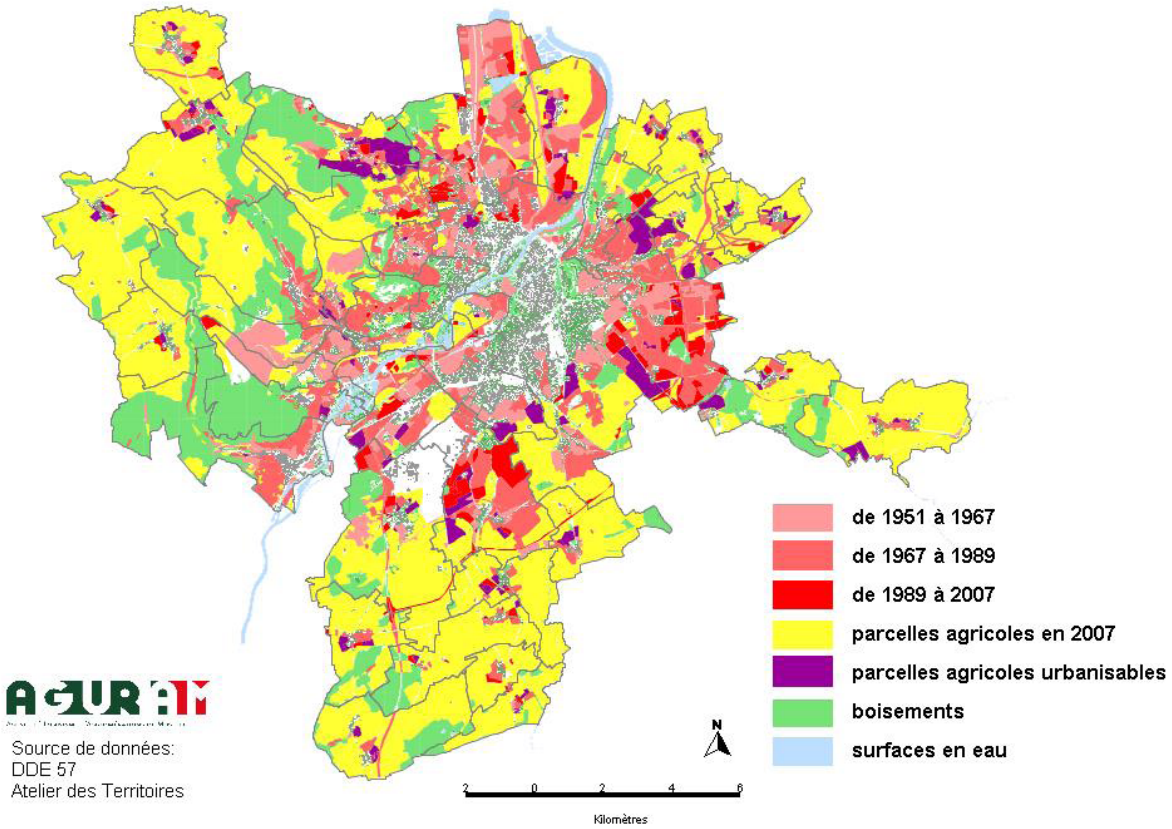

UN PATRIMOINE NATUREL IMPORTANT

En Moselle, les paysages, façonnés par la géologie et par les activités humaines, sont multiples : des côtes de Moselle à l'ouest jusqu'aux montagnes des Vosges du Nord à l'est, une forte présence de l'urbanisation et de zones industrielles dans le Sillon mosellan ou dans les zones forestières du Warndt, également des zones importantes de grandes cultures et d'élevage au centre du département, des paysages ruraux vallonnés, une zone de lacs et d'étangs, des pelouses et forêts sur le plateau calcaire.

UNE ARTIFICIALISATION DES SOLS EN PROGRESSION ET UNE DIMINUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATION AGRICOLE

La proportion de territoires très artificialisés (urbanisation, zones industrielles, réseaux) est particulièrement importante en Moselle (10%, contre 6% en France). Les infrastructures de transport (voies ferrées, routes) y occupent notamment une place environ deux fois plus importante que la moyenne nationale. Leur densité aboutit à une fragmentation des espaces naturels, préjudiciable au fonctionnement des écosystèmes. Cette artificialisation s'est encore accrue entre 2000 et 2006 (+2,1 %, contre +3% en France) et s'est effectuée essentiellement dans les zones déjà les plus urbanisées.

Même si l'artificialisation des sols n'est pas la seule cause de perte de surface agricole (boisement et enfrichement ont été non négligeables par le passé), le territoire agricole est depuis 50 ans le principal fournisseur de terrains pour l'urbanisation et celle-ci en est de loin la principale consommatrice. Metz Métropole a ainsi urbanisé environ 22 % de sa surface totale mais 42 % de sa surface agricole utile de 1951. Après une accélération du rythme entre 1967 et 1989, 131 ha artificialisés par an en moyenne pendant cette période, celui-ci est descendu à 47 ha/an entre 1989 et 2007 mais les dernières données font état d'une reprise sensible de cette consommation à partir du milieu des années 2000 et jusqu'à ce jour.

LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES À L'ORIGINE D'UNE OFFRE FONCIÈRE PLÉTHORIQUE : UNE RÉPONSE À L'ÉTALEMENT URBAIN

Depuis plusieurs décennies, le point commun de ces deux fonctions, l'une militaire et l'autre industrielle, est qu'elles sont régulièrement confrontées à des restructurations. Au niveau spatial, ce phénomène se traduit par l'abandon des sites, sans qu'aucune nouvelle fonction ou usage ne leur soit immédiatement réattribués. L'industrie et l'armée sont à l'origine de près de 1 100 ha de friches sur le territoire du SCoTAM. Au rythme de la consommation de l'espace par l'étalement urbain dans la période 1989 à 2007 (85 ha par an) ces 1 100 ha de friches représentent 13 années «d'étalement urbain».

UN MANQUE DE RAYONNEMENT ET D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'identité territoriale, lorsqu'elle est partagée et valorisée, est source de cohésion sociale (par le sentiment d'appartenance qu'elle génère) et d'attractivité territoriale. Une étude réalisée en avril 2013 par le conseil de développement de Metz Métropole sur cette thématique soulève deux constats sur notre territoire:

Une identité économique insuffisamment marquée

L'étude relève un défaut de la dimension économique du territoire Aucun « phare » économique n'est apparu. Si le commerce a, historiquement, joué ce rôle («Metz, la commerçante »), on observe aujourd'hui une banalisation des enseignes, une généralisation de l'offre de moyenne gamme, une uniformisation rampante, un risque de vacance de certains locaux commerciaux. Le technopôle, créé en 1983, s'est voulu précurseur dans le domaine des nouvelles technologies et de l'innovation, et a porté à lui seul les ambitions économiques de la ville, mais qu'en est-il aujourd'hui ? L'usine de mécanique automobile PSA,

1 1. METZ-FR-C-M05 Metz Métropole: la consommation des terres agricoles dans le temps (source : AGURAM)

Metz Métropole: un territoire accueillant

Centre Pompidou Metz

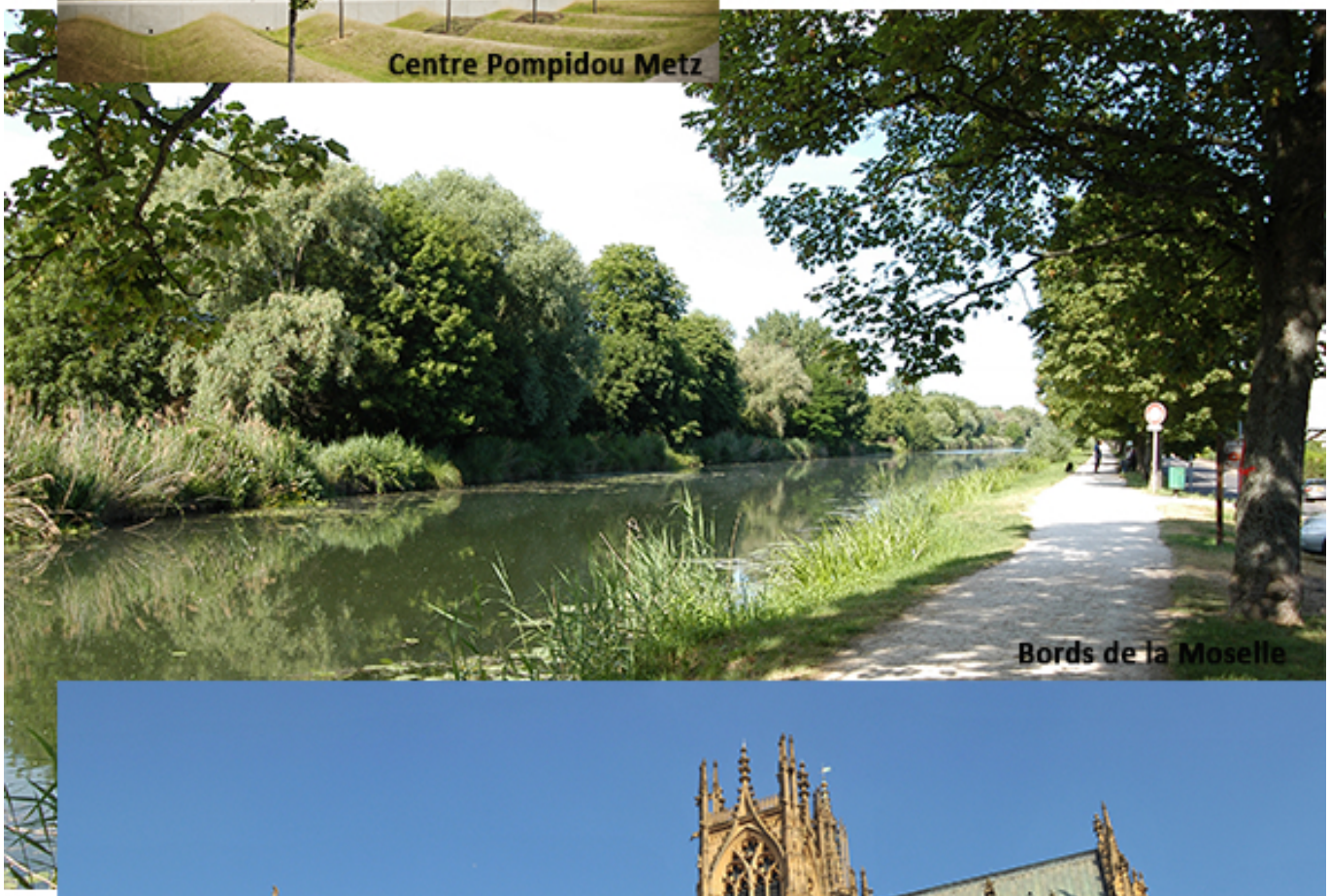
Bords de la Moselle

Cathédrale de Metz

un important tissu de petites et moyennes entreprises, le port fluvial, de grandes écoles constituent des germes d'innovation à noter mais présentent toutefois une vision parcellaire du territoire. Le pôle de compétitivité sur les matériaux, le développement du tourisme, notamment en lien avec le centre Pompidou-Metz, les réflexions en cours sur l'agriculture périurbaine constituent les prémices d'une stratégie nouvelle à encourager.

Un fossé entre image et réalité : l'effet de bonne surprise

Un panel de touristes, interrogé sur l'image de la ville, a livré les messages suivants : découvrir Metz et son territoire proche, c'est avoir « un effet de bonne surprise». En effet, le territoire fait toujours l'objet de nombreux clichés. Les stéréotypes ont la vie dure : froid, tristesse, ville industrielle, ville de garnison.

Entre « terre inconnue » et « Sibérie française », les qualificatifs sont parfois, eux aussi, durs à entendre. En revanche, une fois sur place, les visiteurs s'étonnent de la beauté de la ville, de sa richesse patrimoniale et de son côté accueillant. Metz émerveille : moins on la connaît, plus la surprise est agréable et saisissante. La ville est vécue comme un espace de découverte, de consommation et de loisirs.

1 1. METZ-FR-C-P01 Metz Métropole: un territoire accueillant (source : service communication Metz Métropole)

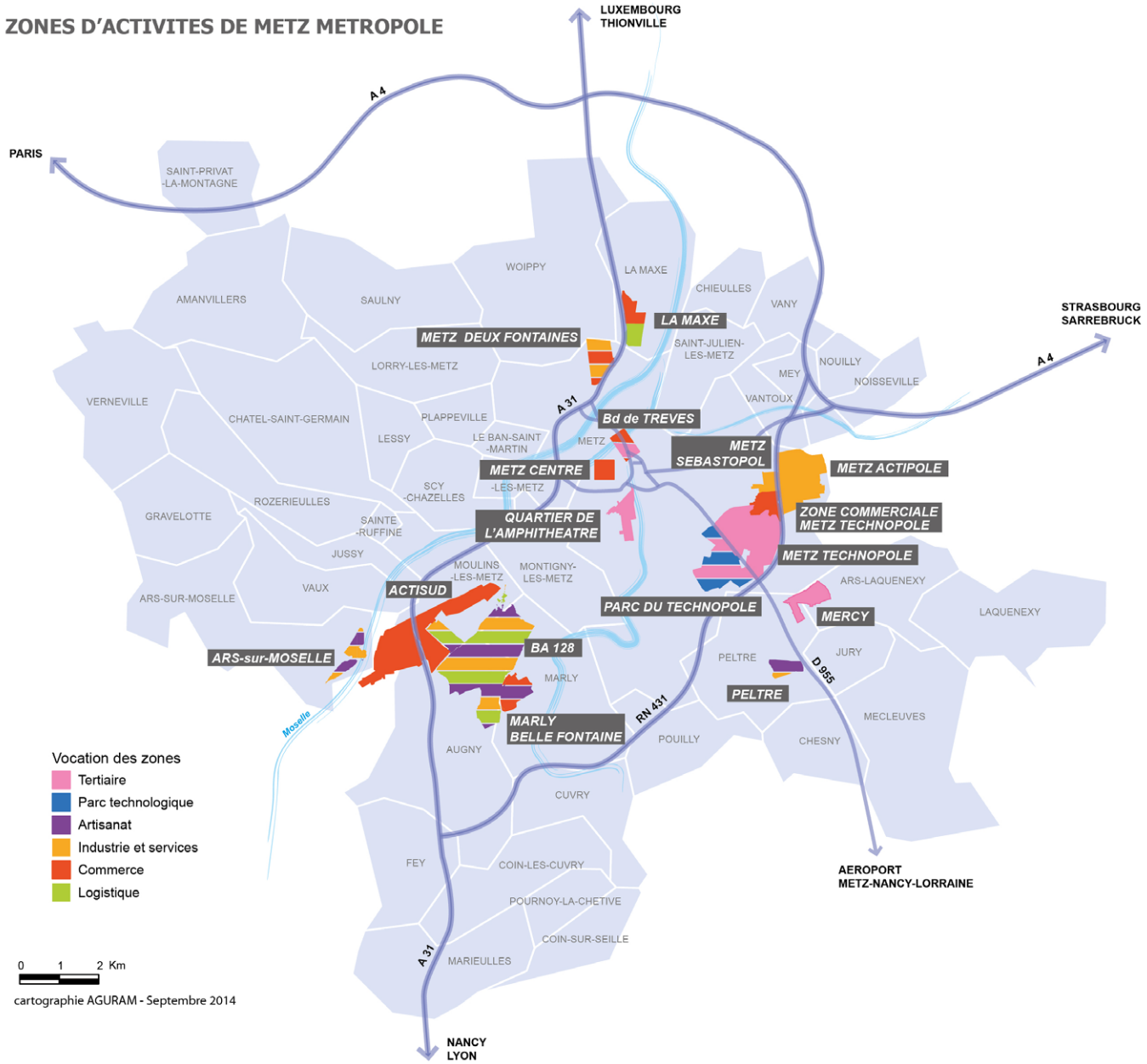

Europan 13 France, Metz Métropole

CONTEXTE ET STRATÉGIE A L'ÉCHELLE TERRITORIALE

QUATRE GRANDS DÉFIS À RÉGLER À L'ÉCHELLE DU SCOTAM

Un défi démographique

En poursuivant les tendances démographiques récentes en matière de fécondité, de mortalité et de migrations, le territoire du SCoTAM compterait 377 000 habitants à horizon 2032, soit 6000 habitants de plus qu'aujourd'hui. Vers 2035, la population pourrait amorcer un déclin ce qui interroge quant à la structure du parc de logements et à la pérennité des équipements et des services présents sur le territoire. Eviter que l'évolution du pays messin ne s'inscrive dans ce scénario implique donc que le territoire parvienne à gérer le vieillissement de la population résidente et à juguler le déficit migratoire en attirant de nouveaux habitants par la création d'emplois.

Un défi économique

Depuis plusieurs années, les bases économiques traditionnelles du territoire du SCoTAM sont remises en cause. Les restructurations industrielles, la réforme de la carte militaire, la réforme générale des politiques publiques engagée par l'Etat fragilisent au premier plan un territoire historiquement construit sur l'armée, l'administration et l'industrie.

Par ailleurs, le contexte international de crise économique qui perdure depuis 2009 contribue à fragiliser davantage l'économie locale. Cette perspective interroge donc sur les conditions à mettre en œuvre pour offrir un renouveau économique au territoire en s'appuyant sur les potentialités locales.

Un défi sociétal

L'émergence de nouvelles attentes sociétales constitue le moteur de l'évolution du territoire et de son fonctionnement dans les prochaines décennies. En effet, la hausse annoncée du coût de l'énergie et des matières premières, les préoccupations environnementales croissantes exprimées par les politiques publiques ainsi que par la population quant à la gestion des ressources naturelles ou le réchauffement climatique constituent des facteurs majeurs susceptibles d'influer sur l'avenir du territoire du SCoTAM.

Un défi environnemental

Dans la perspective d'accueillir 20 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2032, il devient essentiel de repenser notre modèle de développement pour le rendre plus vertueux en matière de densité urbaine et de lutte contre l'étalement urbain, mais aussi dans son rôle de préservation de la biodiversité et de lutte contre le réchauffement climatique.

L'AMBITION D'UNE MÉTROPOLE CRÉATIVE ET PARTAGÉE

Metz Métropole a traduit son ambition à court, moyen et long terme à travers un projet de territoire adopté en septembre 2013. Il s'articule autour de 3 ambitions principales : une volonté de développer des activités créatrices d'emploi et de richesse, en ciblant notamment les secteurs recelant un potentiel de croissance et d'innovation; une volonté de contribuer dans la continuité du Centre Pompidou-Metz au rayonnement de l'agglomération ; une volonté de rapprocher la population des emplois et des services afin d'améliorer la qualité de vie de la population.

Une stratégie partagée autour de l'économie

Le dynamisme commercial très important et régulier d'année en année, le nombre de m2 autorisés bien au-delà des autres aires urbaines, accentuent l'attractivité de l'agglomération messine et lui permettent d'intégrer de nouveaux concepts et enseignes. Mais ce dynamisme pourrait conduire à dépasser le stade de la saturation commerciale, avec pour conséquence les risques d'impact sur le tissu existant et de non commercialisation des projets. D'où l'importance pour l'agglomération de ne pas se focaliser sur ce seul secteur d'activités.

Ainsi le Schéma de Développement Économique de Metz Métropole, validé en septembre 2013, formule des propositions pour répondre aux mutations économiques et sociales du territoire en pariant sur des secteurs de croissance, en développant des écosystèmes d'innovation et en favorisant l'épanouissement des activités traditionnelles en les tournant vers le futur. Les matériaux, les éco-industries, la dépendance, sont trois des secteurs sur lesquels l'agglomération messine entend

1 1. METZ-FR-C-M07 Les zones d'activités de Metz Métropole (source : AGURAM)

innover pour être source de création de valeur. Dans ces trois domaines, de nouveaux acteurs apparaissent, les savoirs se multiplient faisant naître de nouvelles pratiques et de nouveaux métiers

.

Metz Métropole développe donc des zones et des pôles stratégiques orientés sur les thématiques prioritaires de l'agglomération :

- **Le Technopole**, créé en 1984, rassemble aujourd'hui plus de 200 entreprises, 4 000 salariés et 4 500 étudiants (laboratoires de recherche, campus de l'Université de Lorraine, Grandes écoles). Son extension est actuellement en cours : le Parc du Technopôle offrira 60 hectares d'activité supplémentaires. Les implantations récentes de l'IRT-M2P (Institut de Recherche Technologique «Matériaux Métallurgie et Procédés»), du CEA-TECH et de l'institut Lafayette (adossé au Georgia-Tech Institute) confortent le positionnement de pointe du territoire sur les «Matériaux», à proximité des Grandes écoles, de l'Université et des Centres de Recherche.

- **Le Pôle santé-innovation de Mercy** : L'agglomération messine a choisi de se positionner sur la filière santé et d'être pionnière en constituant un cluster Innovation-Santé. Autour du Nouvel hôpital régional de Metz, Metz Métropole aménage sur 58 hectares ce Pôle Innovation Santé qui a vocation à s'imposer comme pôle de référence à l'échelle de la Grande Région dans le domaine de l'autonomie et sur les champs du matériel, de l'ingénierie et des services à haute valeur ajoutée.

- **Le Quartier de l'Amphithéâtre** : en connexion directe avec la Gare TGV de Metz, il s'étend sur 38 ha. Au cœur du quartier, le Centre Pompidou-Metz a déjà accueilli plus de 2 millions de visiteurs depuis son ouverture en 2010 et offre au site une visibilité internationale avec des retombées économiques estimées à plus de 80 millions d'euros. Le projet urbain, dessiné par l'Agence Nicolas Michelin & Associés, prévoit la construction de près de 300 000 m2 d'un programme mixte de commerces, de bureaux, d'équipements publics et de logements. Le Centre des Congrès, d'une capacité de 1 200 places, complétera, début 2018, l'offre de services de l'agglomération et en fera un vecteur de développement économique dans le cadre du tourisme d'affaires à visée internationale.

- **Les sites de Lauvallière et de Marly Belle Fontaine**: respectivement situés à l'est et au sud-est de l'agglomération (70 ha et 46 ha) ces zones ont vocation à accueillir des activités commerciales et artisanales. L'agglomération messine compte 20% des entreprises artisanales mosellanes, soit 3 000 entreprises, qui emploient 15 000 salariés et il s'agit par cette offre de leur proposer un parcours de développement adapté. Les secteurs les plus représentés sont le bâtiment, les services et l'alimentation.

Après un développement vers le nord puis au sud-est, l'agglomération débute un rééquilibrage vers le sud-ouest, dont la libération par l'armée de la BA128 est le déclencheur.

Il est important de souligner que le site de la BA128 n'a pas vocation à faire concurrence aux autres sites d'activités de l'agglomération. Au vu des besoins, le conseil communautaire de Metz Métropole a validé l'implantation d'activités artisanales et logistiques sur la base.

Une stratégie partagée autour de l'agriculture périurbaine

L'agriculture périurbaine trouve une place majeure dans le projet de territoire et le schéma de développement économique de l'agglomération. Ainsi elle s'engage dans l'accompagnement de plusieurs filières traditionnelles, en les tournant vers le futur. L'enjeu économique que constitue l'agriculture périurbaine n'est pas représenté par un chiffre d'affaires comparable à celui de la plupart des autres fonctions économiques urbaines citées plus haut. Il n'est cependant pas à négliger à une époque où il faut peiner pour créer tout revenu nouveau. En Lorraine, les filières agricoles et agroalimentaires représentent le deuxième secteur d'activités avec 50 000 emplois dédiés. L'agriculture périurbaine implique également des activités amont et aval non négligeables, notamment commerciales, mais répond également à une demande sociétale du manger mieux et durable.

En structurant l'écosystème local de production, de distribution et de consommation, en soutenant l'innovation et la promotion, en garantissant la gestion concertée et la pérennité des espaces agricoles et en intégrant cette filière à l'organisation du territoire, Metz Métropole affiche l'objectif de mieux satisfaire les besoins de la ville en soutenant les productions minoritaires et à forte valeur ajoutée, à savoir le maraîchage, le petit élevage, la viticulture et l'arboriculture.

Une partie de la base a vocation à accueillir un agrobiopole qui deviendra l'épicentre de l'agriculture périurbaine sur l'agglomération.

Une stratégie environnementale à affirmer

Metz Métropole s'engage résolument en faveur du développement durable. Elle propose des initiatives ambitieuses, basées sur une large concertation avec ses communes membres et l'ensemble des habitants. Pour cela, elle s'appuie sur l'échelle pertinente de son territoire, sur lequel la Communauté d'agglomération a pleines compétences en matière de déplacements, de gestion des déchets ou encore d'aménagement de l'espace. Différents programmes ou plans ont ainsi été mis en place et constituent les principaux moteurs de croissance à long terme des éco-entreprises : le plan climat énergie territorial, le programme local de prévention des déchets, les réseaux urbaniCité et Climacité… Néanmoins, ces effets de leviers ne sauraient suffire. Ils doivent s'accompagner d'une stratégie industrielle innovante, orientée sur des filières nouvelles à haut potentiel, qui nécessitent un soutien public fort pour assurer leur essor et leur développement. Ainsi sur la base aérienne, la vocation énergie renouvelable a été actée. Elle s'insèrera dans tous les projets et favorisera une économie circulaire entre eux. La base pourrait également à terme accueillir des filières industrielles nouvelles dans ces domaines.

Une stratégie à mettre en place autour de l'économie sportive

Le sport appartient bien aujourd'hui à la réalité économique. La performance sportive de haut niveau suppose de lourds investissements, consentis par les pouvoirs publics ou les sponsors, mais constitue aussi un spectacle payant, et surtout un support publicitaire. Elle a un impact économique dans l'économie et l'emploi régionaux, lié en particulier au bâtiment et aux travaux publics. De son côté, la pratique du sport en tant que loisir, en expansion depuis les années soixante-dix, entraîne la consommation de vêtements et d'articles de sport, de services, commerciaux ou non, d'enseignement et d'animation. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, le poids économique du sport en France a été de 30,4 milliards d'euros en 2005.

Le PACTE Lorraine 2014-2016 (Contrat de nouvelle génération entre l'Etat et la Région Lorraine), soutient la création d'un pôle de ressources et d'excellence sportive qui visera à :

- regrouper à des fins de mutualisation, de capitalisation et de rayonnement national et international des structures amateurs et professionnelles engagées dans le sport de haut niveau ;
- répondre aux besoins d'accueil de grands évènements sportifs

La BA 128, en raison de sa surface disponible, de son potentiel de bâtiments à reconvertir et de sa localisation à proximité d'infrastructures de transport importantes, pourrait accueillir ce pôle sportif. La vocation sportive et de loisir a donc été validée dans le plan directeur d'aménagement de la base.

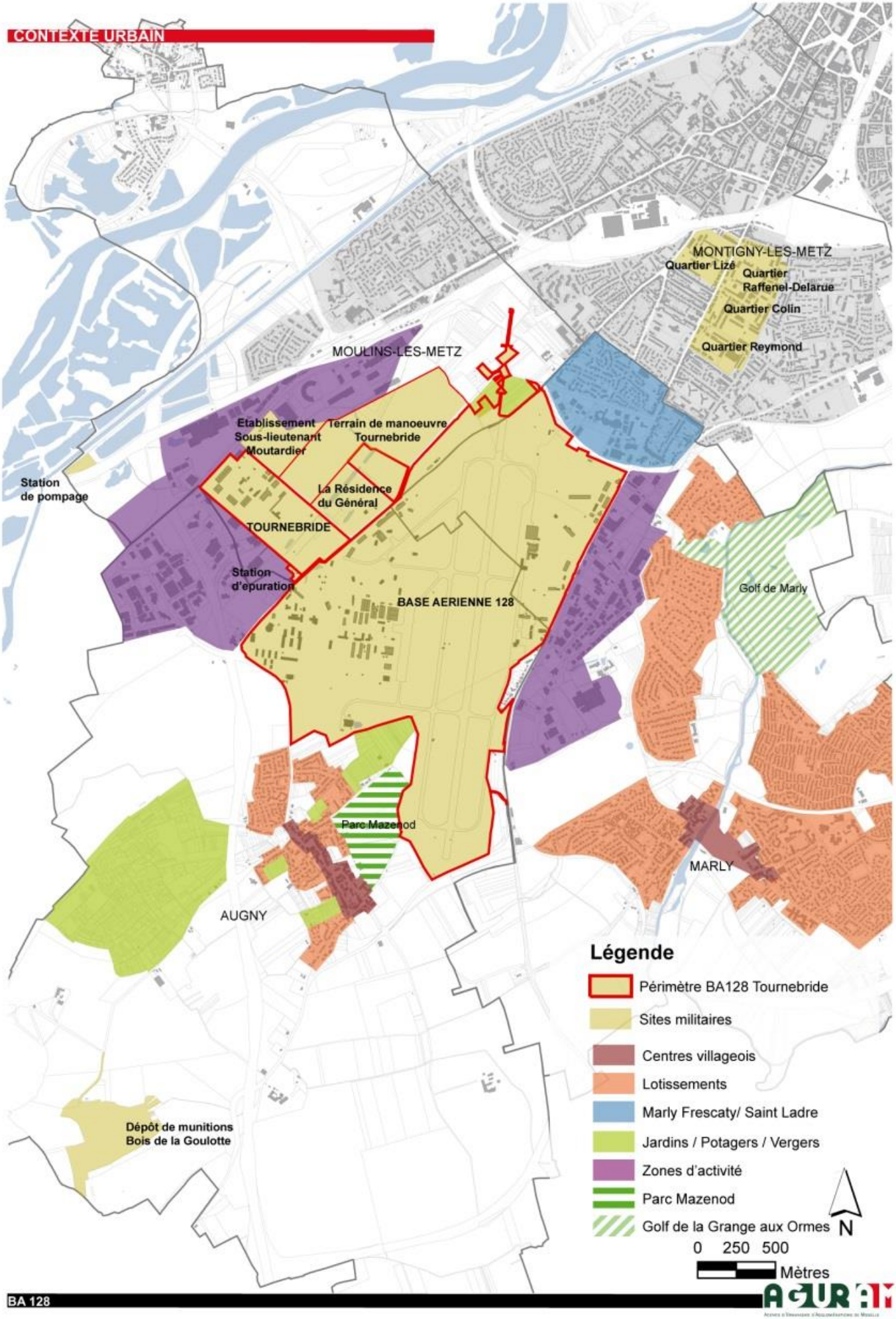

METZ-FR-SS-M01 Le site de réflexion: le contexte urbain (1) (source : AGURAM)

LE SITE DE RÉFLEXION

CONTEXTE URBAIN

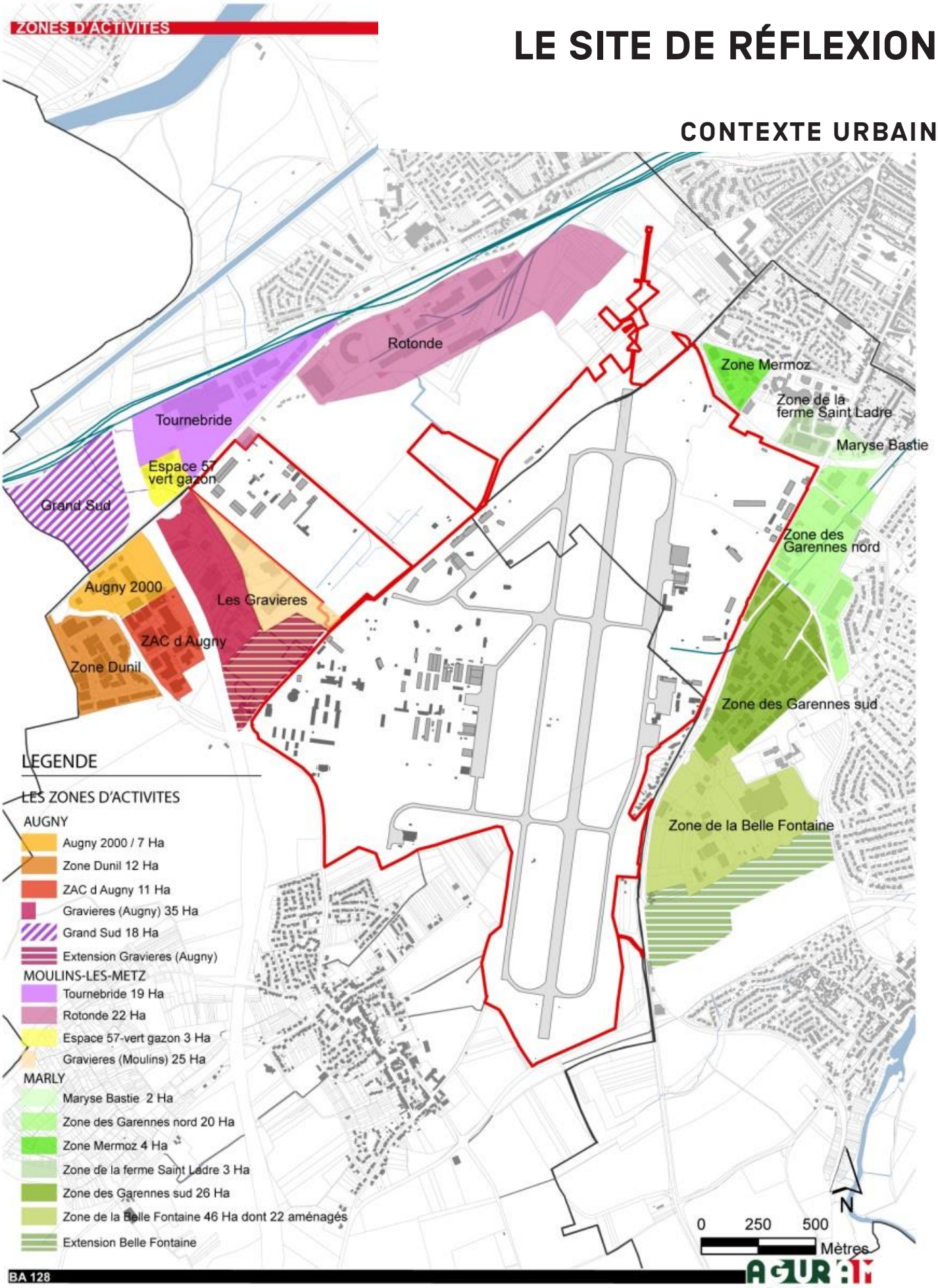

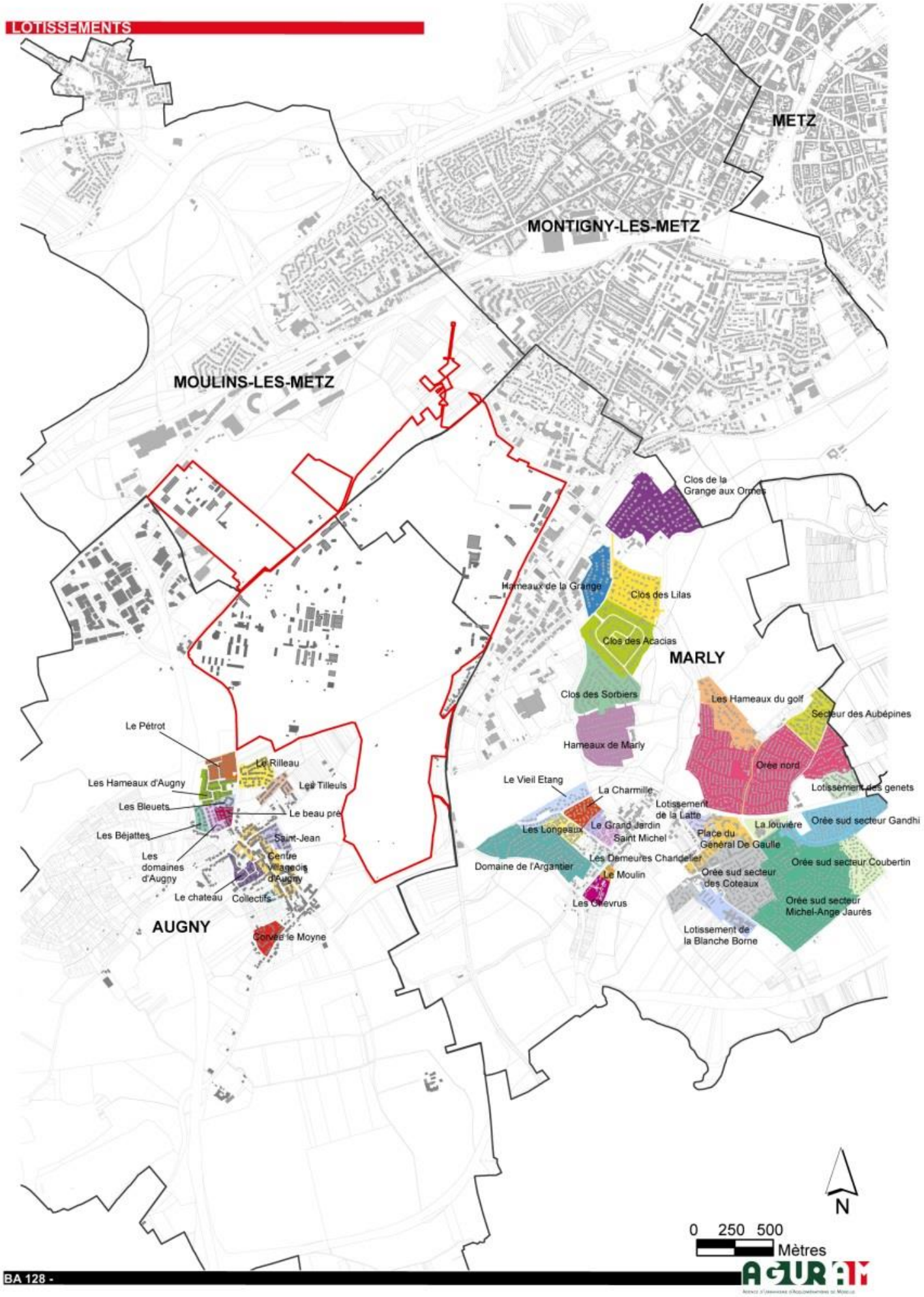

METZ-FR-SS-M02 Le site de réflexion: le contexte urbain (1) (source : AGURAM)

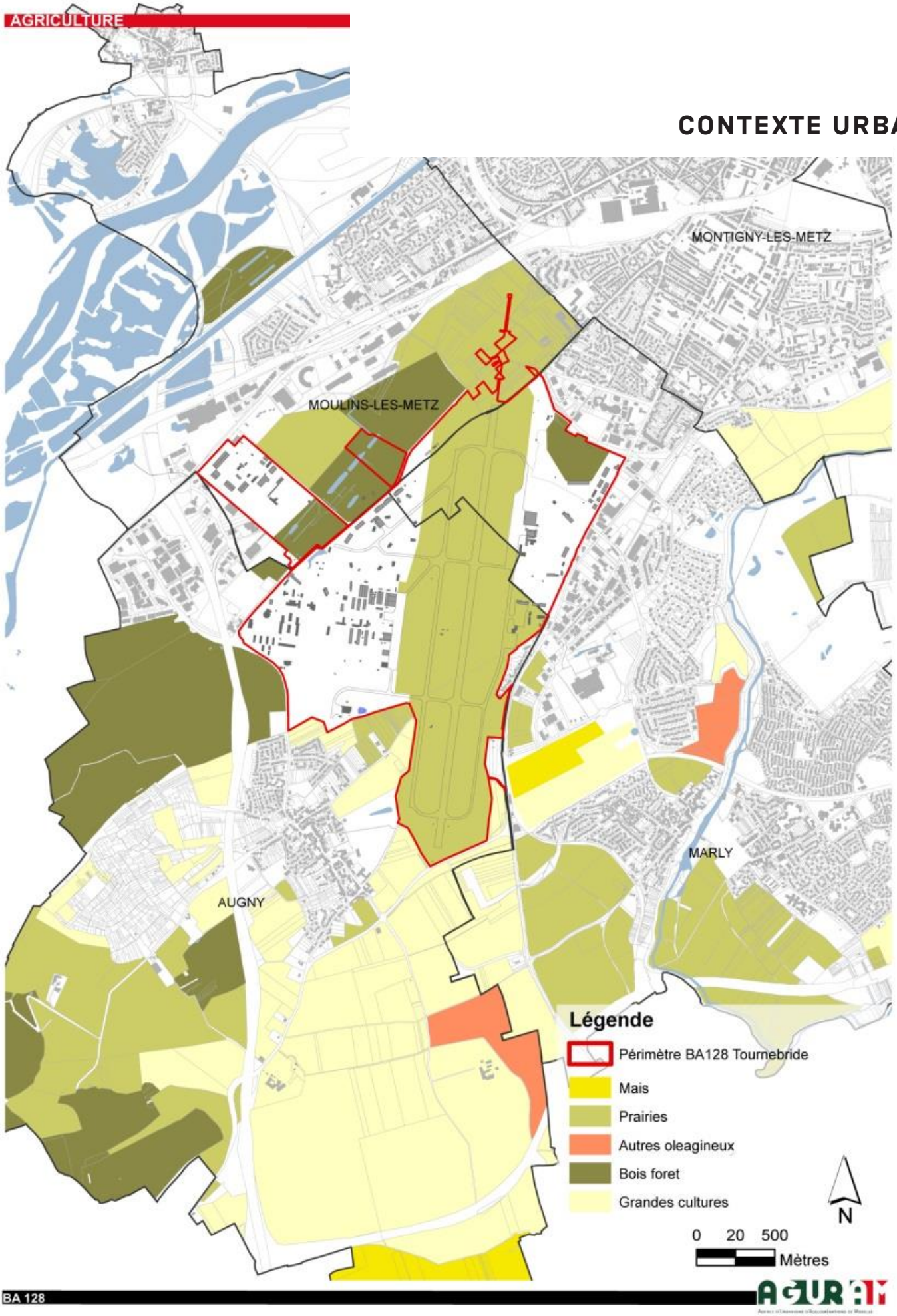
AGRICULTURE
CONTEXTE URBAIN
MONTIGNY-LES-METZ
MOULINS-LES-METZ
MARLY
AUGNY
Légende
Périmètre BA128 Tournebride
Mais
Prairies
Autres oleagineux
Bois foret
Grandes cultures
N
0 20 500
Mètres
BA 128

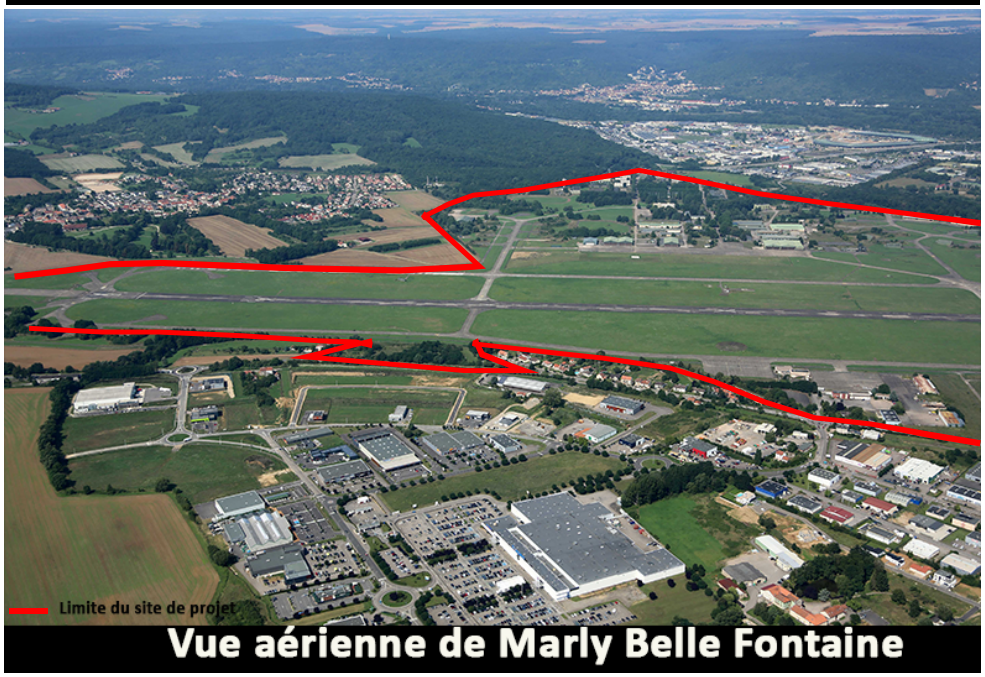

La formation d'actisud : 1970 2012 ...

Constituée par lotissements successifs, sur quatre décennies, Actisud s'est assemblée de façon centripète, à partir de trois zones d'activités communales.

La conception des aménagements et le financement des dessertes ont pour l'essentiel été d'initiatives privées, hors maîtrise d'ouvrage publique et sans projet fédérateur. La juxtaposition des secteurs forme aujourd'hui un ensemble cloisonné et disparate où il est difficile de se repérer.

Actisud est dominée par le format de moyennes surfaces. La répartition des cellules par secteurs d'activités est relativement homogène pour ce type de zone. Une vacance faible et diffuse indique un bon dynamisme de l'ensemble.

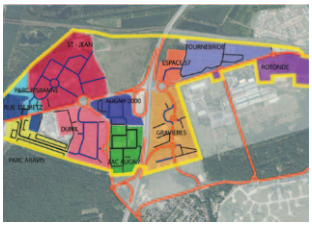

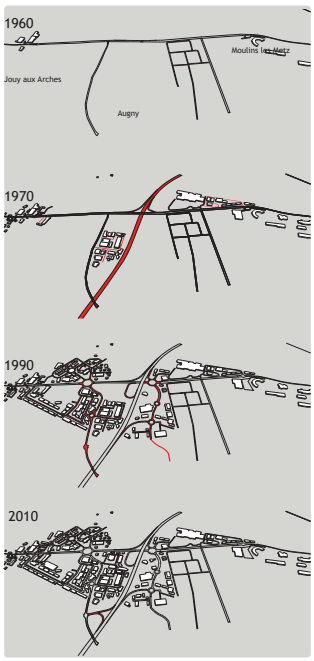

Document de travail

A court terme, deux projets majeurs d'extension :

- ***«Grand Sud»***, retail parc *«nouvelle génération»** de 40 000 m² projeté sur le dernier terrain ouvert, à proximité de l'autoroute et du parc de la Moselle. Son arrivée programmée exacerbe la concurrence interne à la zone et impacte certains secteurs par transfert d'enseignes existantes.

- ***Village «Oxylane»***: parc commercial et sportif à ciel ouvert, projeté sur des terrains militaires libérables en 2013.

** Grand Sud retail parc XXL change d'échelle : un terrain d'assiette de 17 ha, un linéaire de façade continu de 650 m et 40 000 m² d'enseignes diversifiées*

projets présentés en CDAC 2008/2011

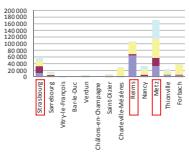

projet village Oxylane 2015 ?
33 ha / 24 000m² SV

projet Grand Sud 2015 ?
17 ha / 40 000 m² SV

Le nombre de m² autorisés, bien supérieur à celui des autres aires urbaines, accentue l'attractivité de l'agglomération messine.

Il l'expose aussi au risque de saturation commerciale, d'impact sur les structures existantes et de non commercialisation des projets.

2015 ?

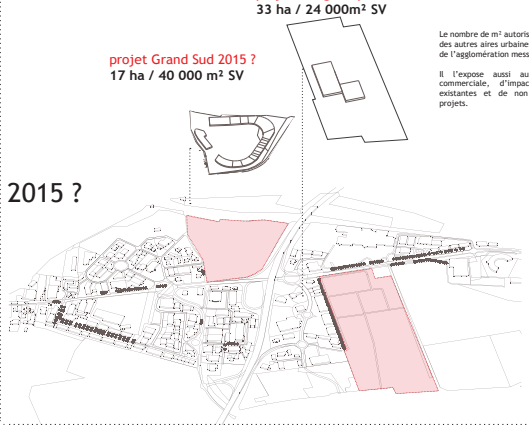

Europan 13 France, Metz Métropole

UN SITE DE TRANSITION OÙ VILLE ET CAMPAGNE SONT À RÉCONCILIER

Le site de réflexion s'appréhende selon deux axes : Nord-Sud et Est-Ouest. L'insertion du site projet dans cet environnement pose beaucoup de questions que nous soumettons aux équipes.

La base aérienne constitue une transition entre le tissu constitué au nord et les grands paysages agricoles au sud de l'agglomération. Depuis la ville centre, jusqu'à la base au sud-ouest, le tissu bâti se desserre jusqu'à former un ensemble irrégulier: paysage composé de petites maisons dans leur écrin de verdure à l'exception d'un linéaire de 500 m le long de la RD 5 à l'est de la base. La liaison entre le tissu rural et urbain s'opère donc progressivement, la base aérienne en étant le point d'articulation.

Les zones d'activités de Marly et d'Augny à l'ouest et à l'est de la base se sont constituées autour de la base sans aucune relation ni cohérence avec cette dernière. Elles résultent des orientations du schéma d'aménagement et d'urbanisme « Nord Métropole Lorraine » qui prévoyait la constitution d'un grand pôle d'activités économiques au sud de l'agglomération messine, de part et d'autre de la BA :

- A l'ouest : Actisud, zone à rayonnement régional, deuxième plus grande surface commerciale de France hors île de France s'est développée à la croisée de l'autoroute A31 et de la route départementale 957. Avec 160 000 m² de surface de vente et 5000 emplois, Actisud couvre aujourd'hui près de 200 ha de terrains, Constituée par lotissements successifs, sur quatre décennies, Actisud s'est développée sans plan d'ensemble, à partir de trois zones d'activités communales. Fin 2014 y a été ouvert un complexe commercial nouvelle génération de 40 000m2 appelé Waves Grand Sud.

- A l'est : les zones des Garennes et de Belle Fontaine accueillent des activités artisanales et commerciales parfois vieillissantes.

De plus, les servitudes aéronautiques relatives à la base ont fortement contraint l'urbanisation alentour: au Nord, dans l'axe de la piste et sur les couloirs aériens à l'est et à l'ouest de la piste le plan de prévention du bruit interdisait toute urbanisation. Des jardins partagés s'y sont donc implantés ainsi que deux exploitations. Au Nord, l'exploitation horticole n'a pas de possibilité d'extension par manque de foncier. Doit-on permettre son extension ou concentre-t-on l'ensemble de l'activité agricole au sud de la base? Comment requalifier ces espaces délaissés au nord et au sud de la base?

L'ouverture de la base re-questionne la transition entre ces franges, urbaine et rurale, et constitue donc un enjeu primordial dans sa reconversion. Cette ouverture entrainera-t-elle une réorganisation du tissu urbain environnant?

UNE BONNE ACCESSIBILITÉ À CONSOLIDER ET À RENDRE PLUS DURABLE

Bien desservi en infrastructures routières, cet ensemble, constituant le site de réflexion, présente un déficit en transports en commun, qui pourrait constituer un frein au développement de cette zone. Actisud est aujourd'hui desservi par deux échangeurs dont seulement un permet de remonter vers le Nord de l'agglomération. La zone étant souvent surchargée, la création d'un nouvel échangeur constitue donc un réel enjeu pour la desserte à la fois de la zone d'Actisud mais également à plus long terme de la base. Les transports en commun (à l'est et à l'ouest de la base), quant à eux, sont limités et leur fréquence insuffisante. Créer une voie majeure est-ouest reliant Actisud par Tournebride, la BA et Marly (RD5) avec un transport en commun en site propre permettrait de palier ce déficit.

Les cheminements doux sont présents le long du canal de la Moselle (la vélo route Charles le Téméraire reliant le Nord au Sud de l'Europe) et le long de la Seille. Quelle pertinence y aurait-il à les relier ?

1	1. METZ-FR-SS-AP01Actisud et Marly Belle Fontaine (source : service communication Metz Métropole)
1	
2	2. METZ-FR-SS-M05La formation d'Actisud – extrait de l'Atelier National «Territoires Economiques» / MTEL de 2012 (source : SEURA/TERRITOIRES/ALPHAVILLE/CONVERGENCES CVL/ETC/D.SERRE & B.BARROCA)

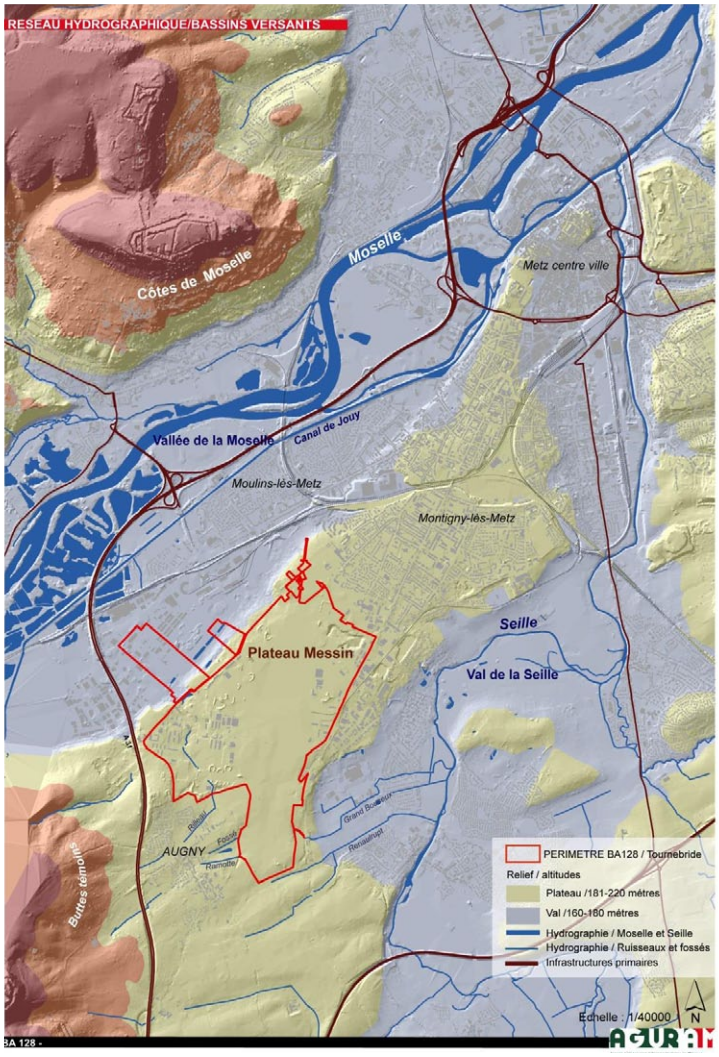

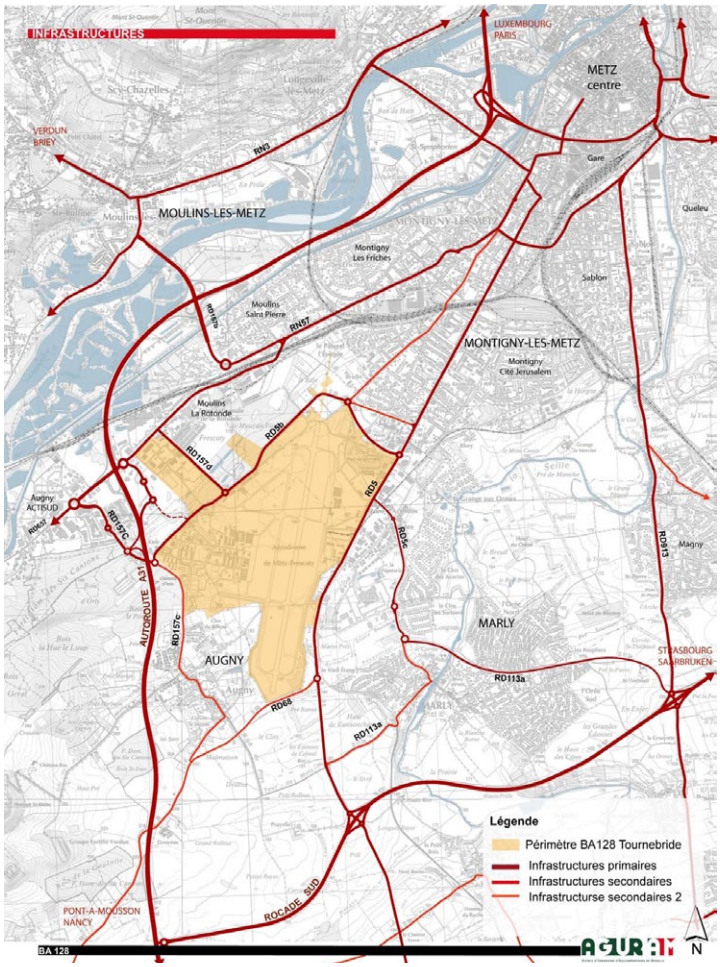

1 1. METZ-FR-SS-M03 L'environnement de la BA: infrastructures, relief et réseau hydrographique (source : AGURAM)

Relier les grands secteurs du territoire et du paysage

Orienter l'avenir en s'appuyant sur les trames actuelles

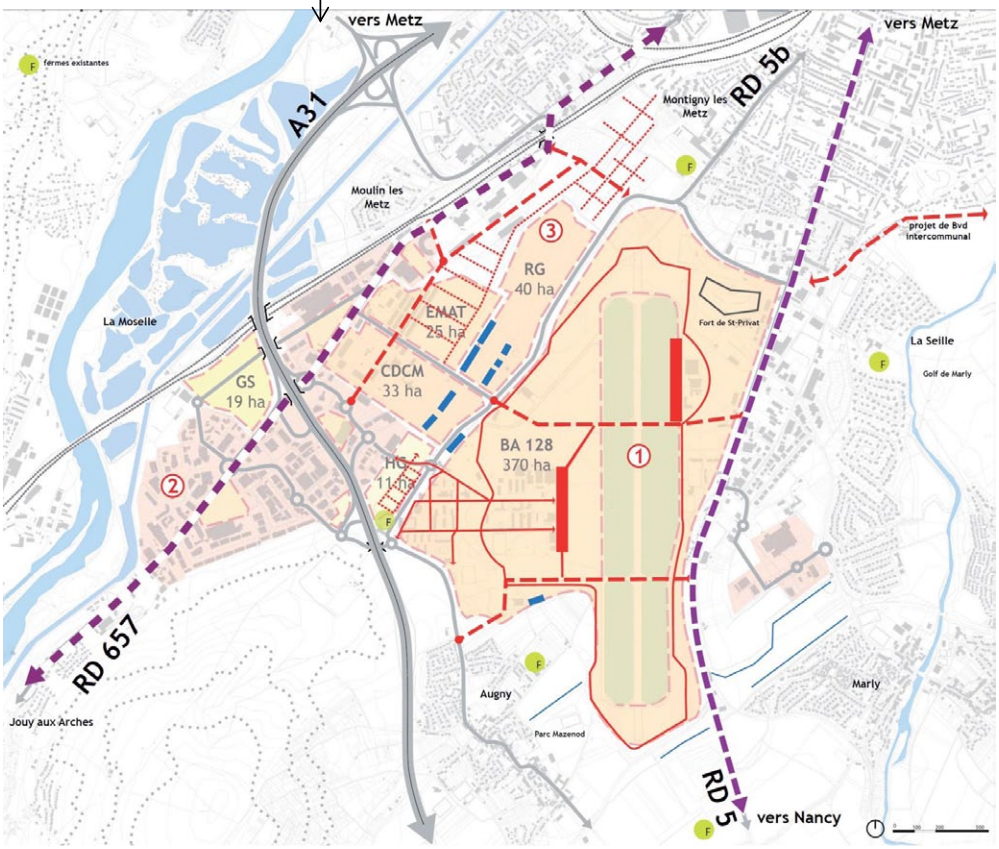

Extrait de l'Atelier National "Territoires Economiques"/ METL 2012

2	2. METZ-FR-SS-M06 A l'avenir: relier les grands secteurs du territoire et du paysage, s'appuyer sur les trames actuelles - extrait de l'Atelier National «Territoires Economiques» / MTEL de 2012 (source : SEURA/TERRITOIRES/ALPHAVILLE/CONVERGENCES CVL/ETC/D.SERRE & B.BARROCA)

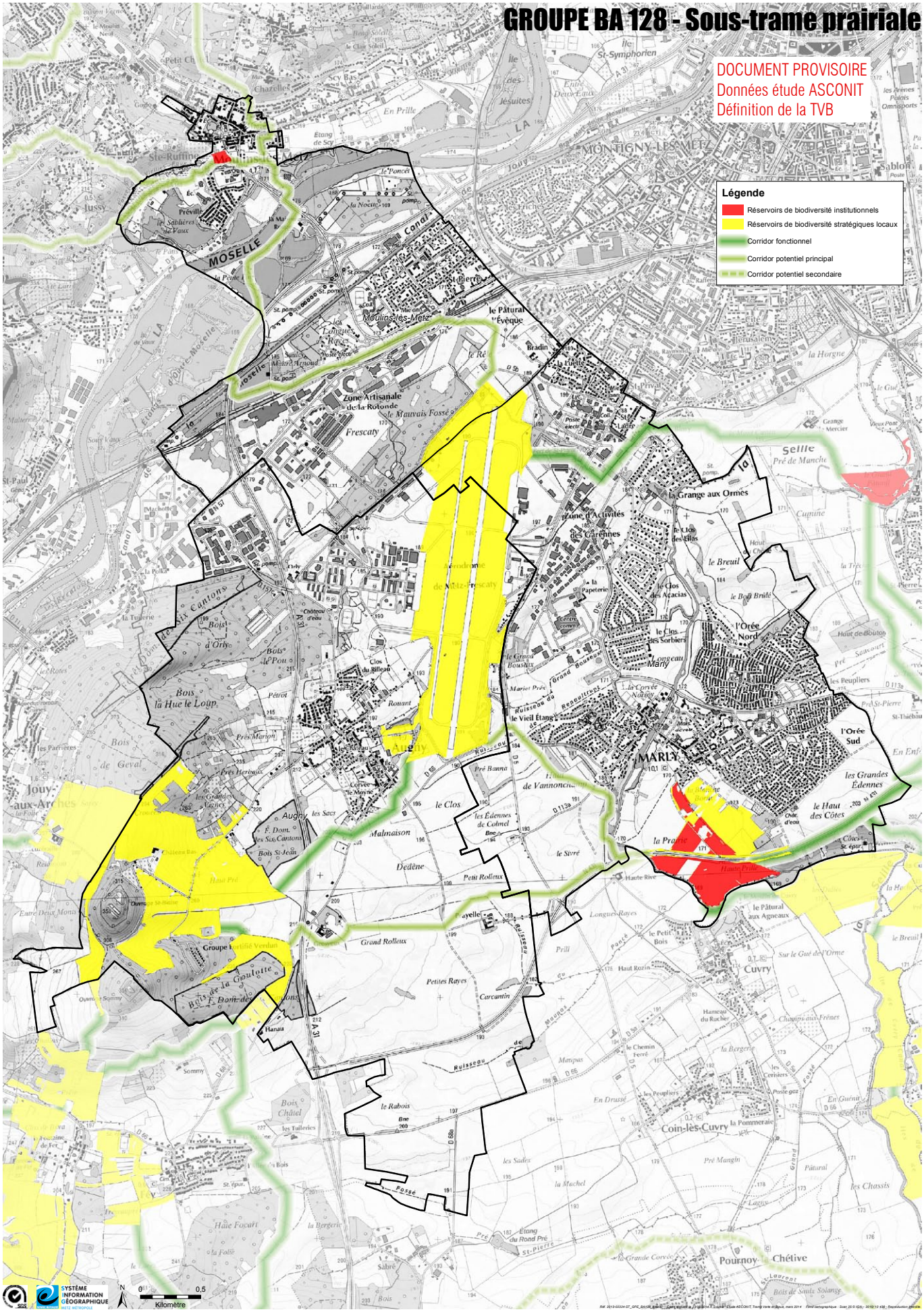

Europan 13 France, Metz Métropole

UN PAYSAGE ET UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ À PROTÉGER

L'environnement paysager de la base constitue également un enjeu fort de reconversion. La base se situe sur le plateau de Frescaty qui surplombe la vallée de la Moselle et de la Seille. Cette situation particulière implique-t-elle une écriture paysagère particulière ? Y-a-t-il un intérêt à souligner certains éléments comme par exemple la piste ? Depuis cette piste de belles vues s'ouvrent sur le Mont-St Quentin au Nord et vers les grands terrains agricoles au sud. Ces vues doivent-elles être maintenues ? Cet espace central doit-il perdurer libre ou bien être construit ? Quels usages donner à la piste et à ses taxiways ? Doit-on protéger certains espaces?

L'étude menée par Metz Métropole sur les trames vertes et bleues indique que la base aérienne constitue le plus gros réservoir de biodiversité prairial à l'échelle de l'agglomération. Il s'intègre entre 2 corridors fonctionnels, l'un au nord-est, l'autre au sud-ouest. L'objectif de Metz Métropole n'est pas de mettre sous cloche cet espace, mais bien de garder une trame nord-sud permettant une continuité en termes de biodiversité. Comment concilier cette trame verte avec d'autres axes est-ouest, comme un transport en commun en site propre évoqué ci-dessus?

Au sud-ouest de la base le village d'Augny possède un Domaine appelé Mazenod, qui s'étendait sur 24 hectares comprenant des arbres rares et espèces exotiques. Lors de l'aménagement de la BA, l'extrémité nord est du parc avait été annexée par l'Armée. Racheté en 2006 par la Commune, celle-ci engage alors la réhabilitation du site. Elle a aujourd'hui la volonté d'ouvrir le parc au public et de préserver le patrimoine botanique et paysager qui a survécu.

A l'est de l'emprise principale de la base, on retrouve la résidence du Général située approximativement sur l'emprise de l'ancien château de Frescaty (18ieme). Les boisements l'entourant sont localisés dans le prolongement du continuum forestier sur les communes d'Augny, Fey et Corny-sur-Moselle. Ce continuum est interrompu par le tissu urbain et les infrastructures (A31 notamment) qui constituent un obstacle important au déplacement d'espèces. Quelle vocation redonner à cet espace? Faut-il recréer un lien avec l'emprise principale de la base?

1 1. METZ-FR-SS-M04 La BA: un réservoir de biodiversité stratégique local (source : service SIG Metz Métropole)

Plan de repérage

A B C D E F G H I J K L M N

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17

RN 57
Moulins-lès-Metz
RD 657
ZAC de Tournebride
Zone Artisanale de la Rotonde
Terrain de manoeuvre de Tournebride
Frescaty / Saint-Ladre
Actisud
Etablissement SLt Moutardier
le Mauvais Fossé
RD 5b
Parc des Daims
Fort Saint-Privat
RD 157d
Résidence du Général
Camp de Tournebride
ZAC des Gravières
ZATAC
Secteur Est
RD 5c
Zone Technique
A 31
Orly
Zone de Vie
Zone Opérationnelle
La Piste
Aérogare
RD 5
parcours de santé
Zone d'Activité de la Belle Fontaine
Bois le Pou
RD 157c
le Grand Bouseux
Les Hameaux d'Augny
Le Rilleau
Les Tilleuls
Mariet Prés
Rouant
Saint-Jean
Parc Mazenod
Augny
Marly
RD 68
Nord
0 50 250 500 mètres

Sources : © Geoportail.fr, 1720-0-0K-7832

epfl Metz Métropole AGURAM

Metz Frescaty - BA 128
Etude de pré-programmation et de faisabilité
document provisoire

MAP Marseille Architecture Partenaires
04, place Sadi-Carnot
13004 Marseille

Polyprogramme
27, rue Grandes Arcades
67000 Strasbourg

Ingérop Conseil & Ingénierie
01, rue Claude Chappe
57075 Metz

01
22.08.2012

LE SITE DE PROJET : UN TERRITOIRE À RECONNECTER À SON ENVIRONNEMENT; VECTEUR DE VALEUR AJOUTÉ ET DE RAYONNEMENT POUR L'AGGLOMÉRATION

Le 24 juillet 2008, le Gouvernement a annoncé la mise en œuvre d'un plan national de modernisation de la Défense. Ce plan se traduit, pour Metz et ses environs, par la fermeture ou le transfert de plusieurs unités, dont la Base Aérienne 128 de Frescaty (2 423 militaires et 378 ha). Ainsi, conformément à l'article 67 de la loi de finances pour 2009 du 27 décembre 2008 repris dans l'axe 4 du CRSD, « la reconversion des sites militaires libérés », la BA 128 sera cédée par la Défense aux Communes à l'euro symbolique, puis transférée dans sa globalité à l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) pour le compte de Metz Métropole qui en sera le destinataire final. En effet, par délibération en date du 6 février 2012, Metz Métropole a déclaré la Base Aérienne 128 d'intérêt communautaire, au regard de son caractère emblématique et du potentiel d'aménagement et de développement qu'elle représente pour l'agglomération messine. Les engagements d'acquérir ont été signé en 2014 et l'EPFL est devenu, pour le compte de Metz Métropole, gestionnaire du site en octobre de cette même année. Pour des questions de pollution l'emprise du Fort St Privat est sortie de la cession et restera, dans un premier temps, propriété de la Défense. La base est donc habitée par 2 enclaves d'environ 10ha, le Fort et la parcelle de la section aérienne de gendarmerie, rachetée par la gendarmerie directement à la Défense.

Dès 2011, un groupement de commandes entre l'EPFL, l'AGURAM et Metz Métropole a été conclu pour permettre la répartition des études pré-opérationnelle: diagnostic urbain, étude sur le potentiel de reconversion, étude de pré-programmation et étude de faisabilité d'un agrobiopôle. Elles ont permis de formaliser une stratégie de réemploi et de reconversion du site de la BA 128 à court, moyen et long terme à travers un document : le Plan Directeur d'Aménagement. Celui-ci se décline en projets découlant de 4 vocations : le sport et les loisirs, les énergies renouvelables, l'agriculture périurbaine et les activités artisanales.

Le site de projet se situe à cheval sur 3 communes de l'agglomération : Augny, Marly et Moulins-les-Metz. Il est constitué de l'emprise principale de la base aérienne sans prendre en compte ses annexes (site de Tournebride et Résidence du Général). Trois unités paysagères se dégagent à l'échelle de cette emprise. Au centre un espace dégagé de plus de 200 ha symbolisé par l'immensité de la piste et d'où se détachent seulement les hangars aéronautiques situés de part et d'autre. A l'ouest l'ancienne zone de vie présente un paysage de parc urbain qui regroupe logements et bâtiments administratifs. A l'est la zone historique est marquée par la présence d'un ancien fort et de nombreux hangars.

Le site de projet est centré sur la partie principale de la base aérienne, sans ses annexes (Tournebride et Résidence du Général).

LES ENJEUX À L'ÉCHELLE DU SITE DE PROJET

Garder la mémoire du site tout en lui assurant un nouvel avenir

Ces éléments de mémoire sont de deux ordres: bâtis et paysagers. Les bâtiments emblématiques conserveront toujours une portée symbolique dans le redéploiement économique de la base, d'où l'importance de leur conservation : Mess Mixte (ancien restaurant militaire), hangars aéronautiques sur piste, Résidence du Général, tour de contrôle... Ces éléments de mémoire parfois spécifiques à l'armée posent néanmoins la question de la faisabilité d'une reconversion. Les immeubles de la Base Vie seront également conservés pour leur capacité de reconversion (hébergement, tertiaire, formation) qu'ils représentent.

Maintenir les espaces paysagers structurants comme les prairies, les parcs arborés, les ripisylves et les bois sont gages d'attractivité et de qualité urbaine. Leur valorisation est un facteur majeur de qualité de vie, commun à tous les publics du territoire et donc fédérateur. Le maintien des emprises bétonnées de la piste comme souvenir du passé aéronautique du site pose quant à lui question.

1 1. METZ-FR-PS-M01 Le plan de repérage de la base (source : MAP Marseille Architecture Partenaires)

Le site projet: les uni

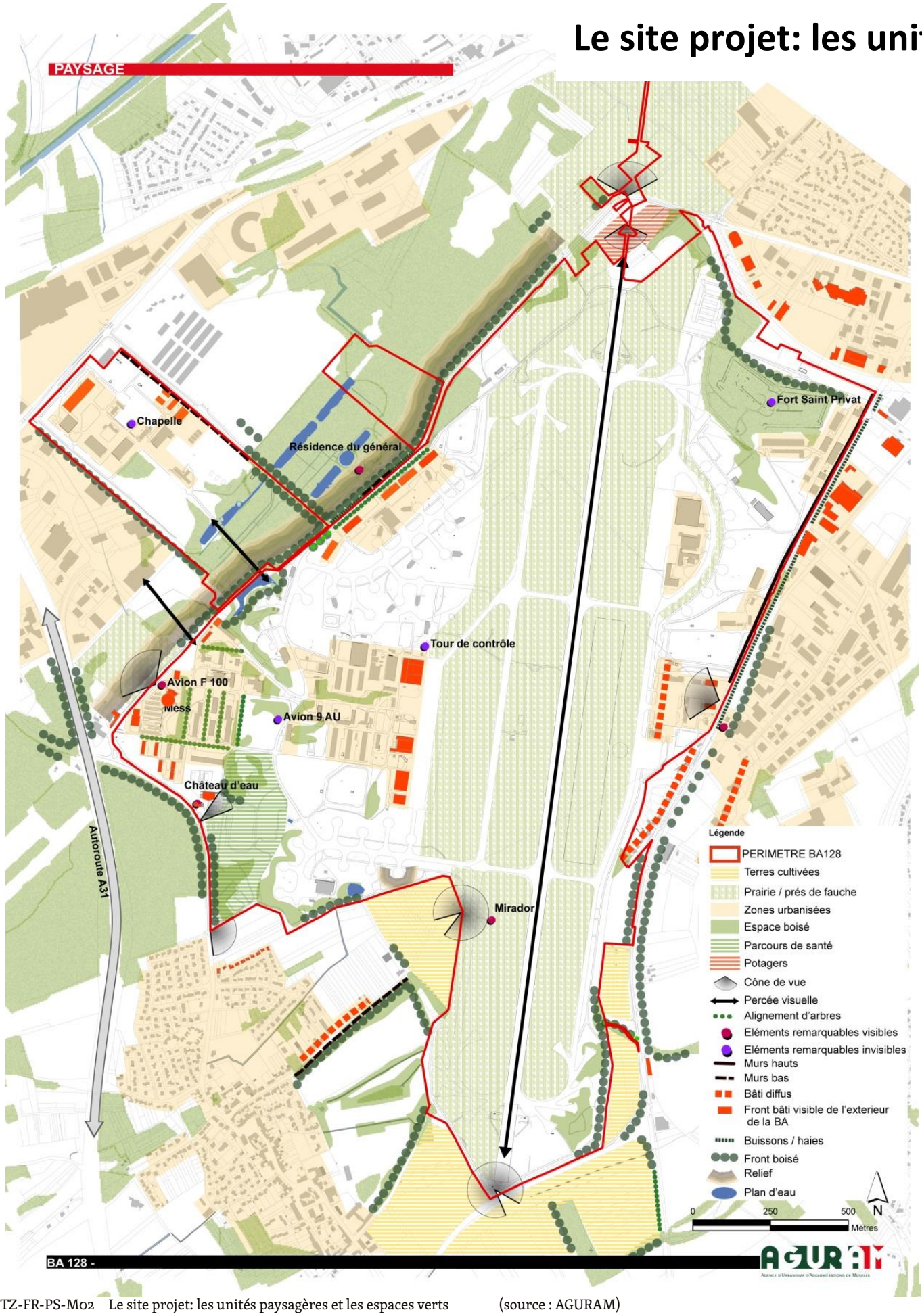

METZ-FR-PS-M02 Le site projet: les unités paysagères et les espaces verts (source : AGURAM)

tés paysagères et les espaces verts

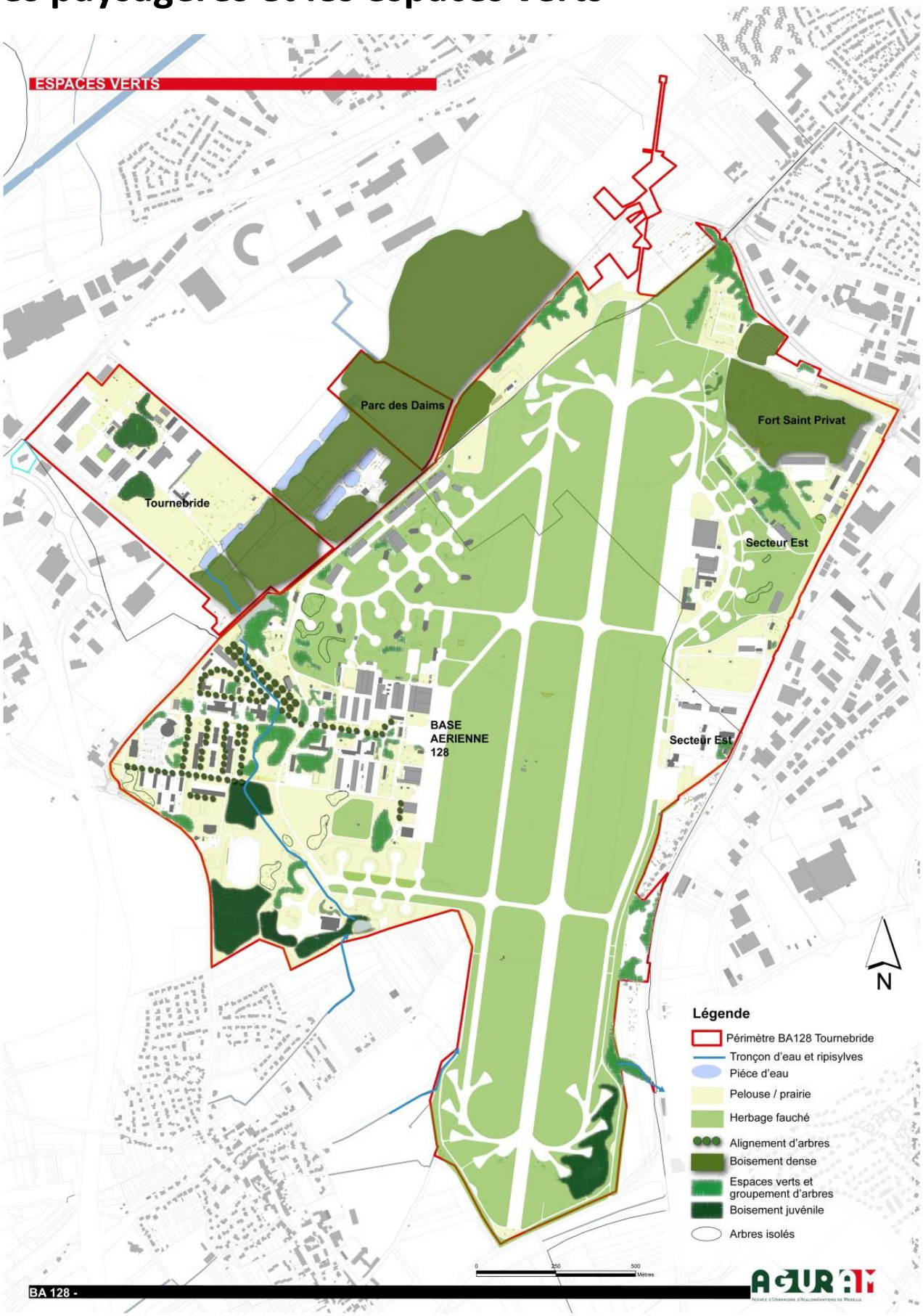

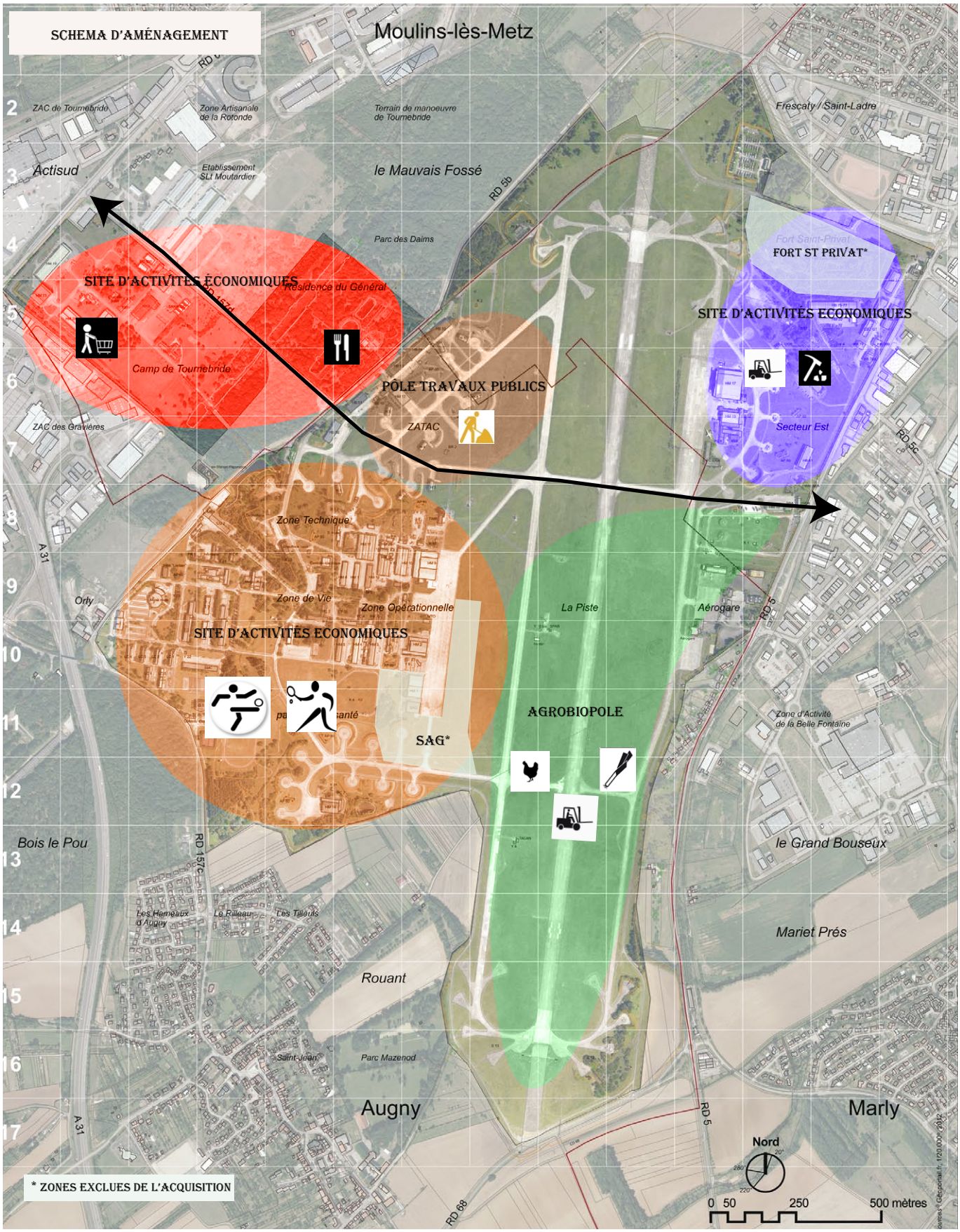
SCHEMA D'AMÉNAGEMENT
Moulins-lès-Metz
ZAC de Tournebride
Zone Artisanale de la Rotonde
Terrain de manoeuvre de Tournebride
Frescaty / Saint-Ladre
Actisud
Etablissement SLI Moutardier
le Mauvais Fossé
RD 5b
Parc des Daims
Fort Saint-Privat
FORT ST PRIVAT*
SITE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
Résidence du Général
SITE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
Camp de Tournebride
PÔLE TRAVAUX PUBLICS
ZATAC
Secteur Est
RD 5c
ZAC des Gravières
Zone Technique
A 31
Orly
Zone de Vie
Zone Opérationnelle
La Piste
Aérogare
SITE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
AGROBIOPOLE
SAG*
Zone d'Activité de la Belle Fontaine
Bois le Pou
RD 157c
le Grand Bouseux
Les Hemeaux d'Augny
Le Rilleur
Les Tilleuls
Mariet Prés
Rouant
Saint-Jean
Parc Mazenod
Augny
Marly
RD 5
RD 68
Nord
0 50 250 500 mètres
* ZONES EXCLUES DE L'ACQUISITION

Epurer les bâtiments obsolètes

Les premières phases d'aménagement se concentreront sur les zones bâties existantes. Les bâtiments considérés comme obsolètes seront démolis: les hangars bas métalliques liées aux activités routières qui sont vétustes, peu ou pas isolés, et dont certains ne disposent pas d'espaces extérieurs équivalents suffisants; les bâtis en maçonnerie de plein pied, annexes techniques sans vocation ou très dégradés à l'exception de ceux localisés sur Saint-Privat.

Assurer une urbanité au territoire

La base est encore aujourd'hui un site fermé, clôturé et gardienné, accessible par une seule entrée à l'ouest. A terme, l'objectif est bien d'ouvrir l'emprise aux flux et aux pratiques urbaines. Comment gommer cette limite dans le temps? Selon quel phasage? Un travail sur les accès, les limites et sur les liens entre les projets est nécessaire. La trame viaire interne sera réutilisée, hiérarchisée suivant sa fonction en terme de desserte, son importance en terme de trafic et son statut à terme (public ou privé). Les modes doux constitueront un axe structurant entre les différentes communes afin de desservir les équipements et les espaces récréatifs (bois, prairies) de l'ancienne base.

Gérer le site dans sa globalité et sur un temps long

L'ampleur des surfaces proposées (sans comparaison avec les autres sites en disponibilité foncière dans d'autres agglomérations comparables) et le positionnement du site en milieu urbain, permettent d'envisager une reconversion sur plusieurs dimensions : en termes temporels, avec la possibilité d'envisager un développement « au long cours», mais également en termes fonctionnels.

Il s'agit à la fois de pouvoir répondre aux besoins ponctuels à court terme et de réfléchir à une utilisation à plus long terme. Comment intégrer des activités transitoires ? Faut-il réutiliser à court terme l'ensemble du site? Faut-il phaser sa reconversion et ses usages? Un début de réponse s'impose à la collectivité du fait des contraintes inhérentes au site: la pollution et la vétusté des réseaux.

Il existe deux types de pollutions sur le site de la base: une pollution pyrotechnique présente principalement au nord et une pollution industrielle dispersée dont la connaissance à ce jour est limitée: anciennes décharges, aires à feu, aires de lavages, fort St Privat... Cependant sur la zone au sud du site, des modélisations ont permis d'établir un risque limité pour la consommation humaine des légumes qui pourraient être produit sur place. Des tests en bac (avec de la terre prélevée sur site) sont en cours pour évaluer la transmission d'éventuels polluants sur des productions in vivo. En outre, le temps et la surface disponible sur la base permettent d'imaginer une gestion sur site des terres polluées excavées et un traitement par phytoremédiation par exemple. Quant aux réseaux, leur état général ne permet pas leur réutilisation par les opérateurs publics. Ils seront donc à recréer sur l'ensemble de la base, ce qui représente un coût mais aussi une opportunité de les concevoir de manière innovante et durable. L'aménagement du site se réfléchit donc dans sa globalité et à long terme.

DEUX PROJETS INNOVANTS, AVEC DES SIMILITUDES ET DES SYNERGIES POSSIBLES

Plusieurs études ont permis de déterminer une stratégie de réemploi et de reconversion du site à court, moyen et long terme à travers un document : le Plan Directeur d'Aménagement. En plus d'une réserve foncière au Nord, le Nord Est de la base, de par la typologie du bâti, peut recevoir des activités artisanales et de logistique. Le sud de la base, quant à lui, accueillera deux projets emblématiques à la philosophie commune et aux synergies possibles: l'agrobiopôle et un pôle sportif.

Outre la vocation économique de ces deux projets, ils ambitionnent un rôle social (services à la population, accueil du public), pédagogique, innovant et exemplaire. Leur succès sera basé à la fois sur une construction participative mais également sur une appropriation des lieux par la population.

Dans ce périmètre où les espaces extérieurs sont un tel vecteur d'usages, les projets tiendront compte de l'impact des saisons sur les nombreuses activités accueillies. Les modes de fonctionnement du site de projet sont donc variables au cours de l'année. La conception des interventions doit être pensée en fonction.

1 1. METZ-FR-PS-M05 Les pollutions du site (source : service SIG Metz Métropole / SEMACO)

POLLUTION SUR LA BA 128

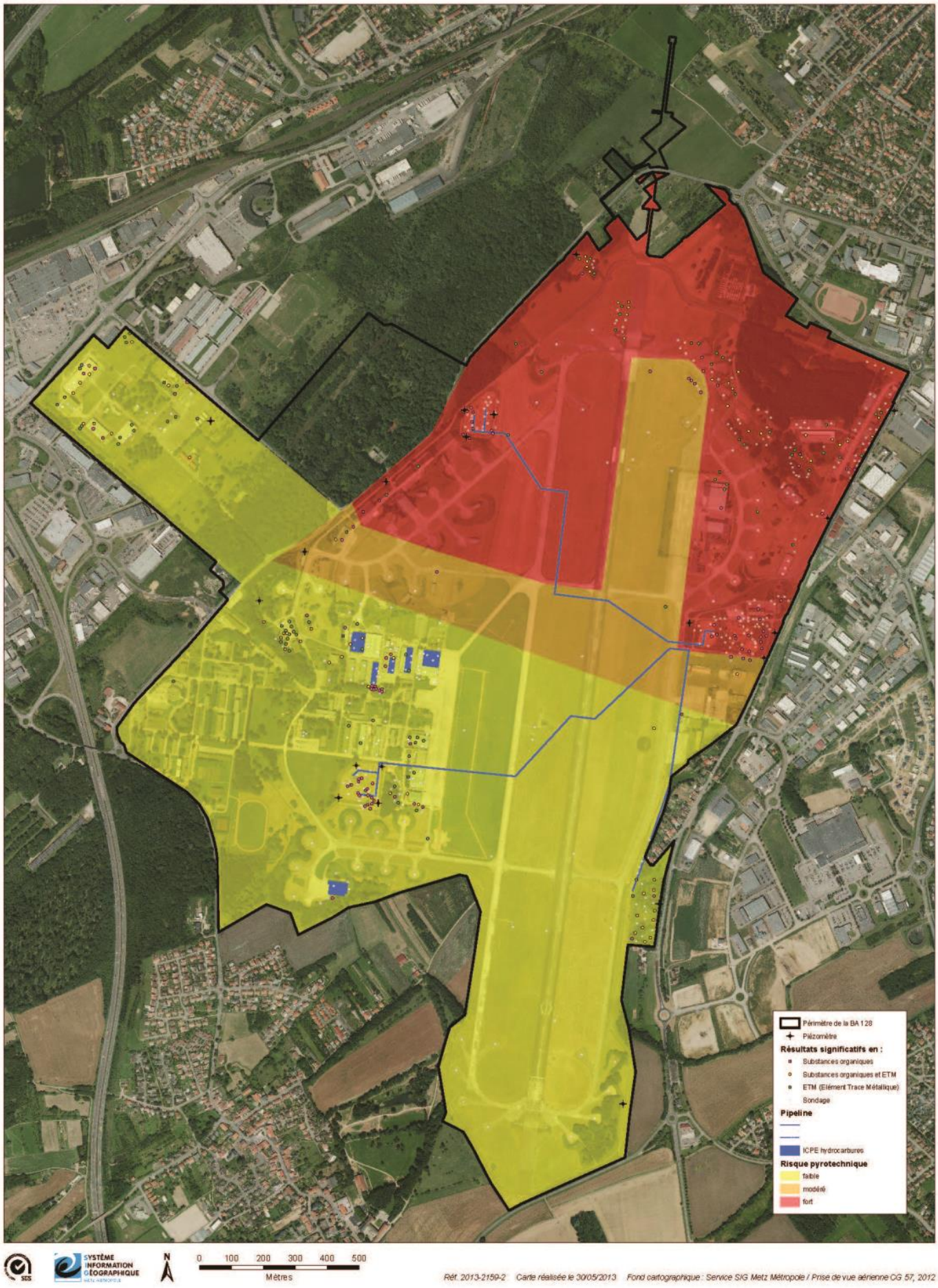

METZ-FR-PS-M03 Schéma d'aménagement (source : Pôle projets urbains Metz Métropole)

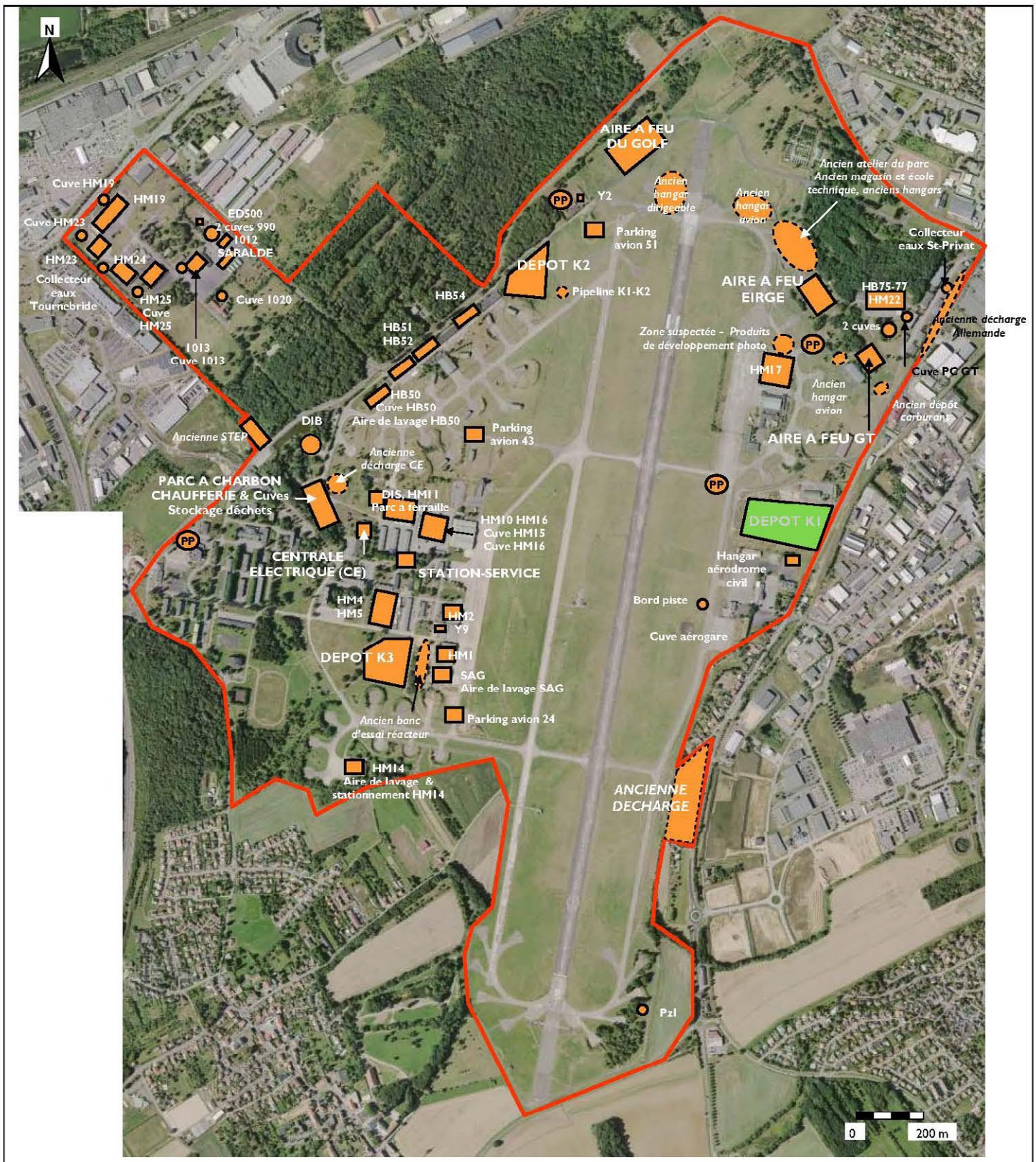

Limite de propriété du site	**BASE AERIENNE 128** **Metz-Frescaty (57)**	Dossier	R11-0043/BC92/v0
Puits perdu		Titre	Carte de localisation des zones impactées
Risque résiduel nul pour un usage industriel (zones impactées réhabilitées)		Échelle d'édition	1/13000
		Date	10/12/2014
Risque résiduel non nul pour un usage industriel (zones impactées non réhabilitées)		Sources	Géoportail Etudes environnementales 1999 - 2013

SEMACO ENVIRONNEMENT

Devenir des bâtiments
Chapelle
Résidence du Général
Securitas
Site défense
Ville de Marly
Ecomouv'
HM 17
Poste de garde/concierge
Tour de contrôle
Mess Mixte
Ecomouv'
Ville de Marly
Restos du coeur
Securitas
SAG
Bâtiments occupés
Bâtiments emblématiques
Bâtiments à conserver
Bâtiments à démolir
Nord
0 50 250 500 mètres
Sources : Metz Métropole, orthophotoplan 2005 (DR) ; Géoportail.fr, 1/20.000e, 2012 ; Cadastre.fr ; SGA, Plan général, 1/5.000e, 2012

L'ex-base vie: une zone mixte d'activités économiques

L'ancienne zone de vie à l'ouest de la base, avec ses bâtiments de natures diverses est agrémentée d'espaces verts, qui composent un cadre de vie agréable. Les bâtiments d'hébergement et de bureaux présentent une architecture simple allant de R+2 à R+5.

La zone possédait un parcours de santé (espace boisés denses, sentier pédestre sinueux) et des équipements sportifs de type terrain de football, de tennis.

Cet espace constitue le lieu idéal pour le développement d'un projet mixte alliant des entreprises et un pôle d'excellence sportive. Ainsi, par exemple, une entreprise du secteur des nouvelles technologies s'intéresse à l'ensemble des bâtiments : PC4/N1 (bâtiments de bureaux), HM3 (hangars métalliques).

Porté par le Conseil Général de Moselle, le projet de pôle d'excellence sportive, en cours d'étude et de définition vise quant à lui à accompagner le secteur sportif amateur et professionnel de l'agglomération et de la Moselle. Cette ambition répond aux besoins des acteurs privés et publics en mutualisant plusieurs services et équipements utiles à la formation. Ainsi par exemple le FC Metz souhaite installer une académie du football (centre de formation et accueil de stages) sur une vingtaine d'hectares situés au sud de la base vie.

L'ancienne zone aérogare et le sud de la piste: l'épicentre de l'agriculture périurbaine de l'agglomération

L'ancienne aérogare civile possède un certain nombre de bâtiments vétustes qui seront démolis. Seuls les bâtiments occupés par les « Restos du Cœur » seront pour l'instant conservés. Le sud de la piste constitue un espace dégagé de prairies bénéficiant d'une perspective sur le Mont St Quentin au nord et sur les espaces agricoles au sud.

Le projet d'agrobiopôle vise à structurer les filières courtes d'approvisionnement alimentaire de l'agglomération. Le site doit être l'épicentre de l'agriculture périurbaine à Metz Métropole et proposera de la production, des équipements de stockage et de transformation mutualisés entre exploitants, de la valorisation et de la vente de produits agricoles. Il tient compte d'autres sites de productions agricoles ou de sites de transformation préexistants sur Metz Métropole. L'agrobiopole, dispositif d'intégration des filières amont/ aval permettra :

- L'implantation d'activités de production et d'outils de production mutualisables (atelier de découpe, laverie de légumes),
- L'implantation d'activités complémentaires : logistique, unités de première transformation (découpe, conditionnement, emballage, etc...) et de seconde transformation pour des produits plus élaborés,
- Le développement de points de vente directe à destination des consommateurs et de lieu de distribution pour les professionnels,
- Des espaces mutualisés de formation, de sensibilisation, d'exposition, des services de proximité,
- Des espaces dédiés à des évènementiels d'envergure
- L'hébergement des professionnels : 2 villas + résidences hôtelières pour permanents et de l'accueil temporaire (stagiaires, visiteurs)
- Des espaces d'animations pédagogiques : campagne d'information et de sensibilisation notamment sur le bien-être animal mais aussi de l'événementiel d'envergure nationale
- Des expérimentations in situ pour traiter des zones de pollution présentes à certains endroits du site de l'ex BA 128.
- Une mise en valeur paysagère avec des éléments d'intégration paysagère des bâtiments et des exploitations.

A l'heure actuelle, des pistes sérieuses sont en cours de réflexions sur un espace test en maraichage biologique, sur l'implantation d'une coopérative apicole et sur un pôle dédié à de la production respectueuse du bien-être animal.

De plus, Metz Métropole accueillera des 11 au 13 septembre 2015, les terres de Jim, concours national de labour, organisé par les jeunes agriculteurs de la Moselle. Il s'agit de la plus grande manifestation de plein air d'évènementiels agricoles pour le grand public. A cette occasion, Metz métropole disposera d'une vitrine nationale de son agriculture et de son projet d'agrobiopôle.

1 1. METZ-FR-PS-M04 Devenir des bâtiments (source : Pôle projets urbains Metz Métropole)

L'ATTENTE DE LA COLLECTIVITÉ POUR LE CONCOURS EUROPAN

Pour Europan 13, le site projet s'imagine au regard des particularités et des objectifs suivants :

- **Un site remarquable mais non connu** : développer l'appropriation progressive du site par ses nouveaux occupants et par les habitants ;
- **Un lieu qui demande à être traversé et animé:** ouvrir le site vers l'extérieur et organiser sa distribution intérieure pour accueillir de nouveaux et multiples usages tout en préservant/valorisant les espaces naturels et les éléments de mémoire du lieu; favoriser une animation du site par des lieux de pratiques communes avec des temporalités différentes, permettant une mutualisation des usages ;
- **Un processus participatif innovant amorcé mais à élargir et à consolider** : imaginer un processus participatif permettant à la fois de créer des synergies entre les projets, géographique ou économique mais également de concevoir une construction économique plus participative.

Pour atteindre ces objectifs, les équipes proposeront:

- Une stratégie d'aménagement et une programmation spatiale, à court et moyen terme;
- Des principes d'aménagement des espaces publics, de loisirs et de circulation;
- Des équipements favorisant à la fois l'attractivité du site, avec une ambition première pédagogique mais également l'économie circulaire entre les projets;
- Un processus de co-construction de la part de l'ensemble des partenaires parti-prenantes ainsi que de la population.

La stratégie d'aménagement couvre l'ensemble du site de projet. Les équipes proposeront une programmation spatiale phasée dans le temps définissant :

- Les usages accueillis (en prenant en compte les usages transitoires ou ponctuels –événementiel-) et la cohérence de leur positionnement au regard des autres fonctions du site de projet et du site de réflexion
- Les espaces publics et privés mutualisés entre les projets
- La stratégie paysagère comme élément d'identité du site
- Les continuités en termes de biodiversité
- L'ouverture du site, l'accessibilité et la desserte interne.

Les principes d'aménagements des espaces extérieurs, espaces de circulation et de loisirs sont dessinées par les candidats qui précisent :

- La trame viaire
- Le principe de conception des espaces publics au regard des circulations piétonnes et cyclables, de la desserte des bâtiments, du stationnement
- La réintégration des bâtiments existants et l'insertion de constructions nouvelles dans l'environnement urbain futur
- Le traitement des limites pour l'insertion du projet dans son environnement et l'articulation avec les tissus limitrophes

Des esquisses architecturales d'équipements et d'espaces publics favorisant à la fois l'attractivité du site et l'économie circulaire entre les projets d'agrobiopôle et de pôle sportif seront proposées. Leur localisation stratégique sera à justifier.

Un processus de participation et de co-construction du projet sera proposé par les équipes :

- Une stratégie de co-construction : objet, cibles, dispositif de co-contruction
- Des outils favorisant cette co-construction dans le temps afin d'éviter un essoufflement des participants
- Le rythme de déploiement de cette co-construction dans le temps permettant également la mise en place d'un nouveau mode de financement des projets, plus participatif.

Sont attendus des équipes pluridisciplinaires réunissant notamment des compétences en matière d'urbanisme, d'architecture, de paysage, d'économie et de sociologie.

0		0. METZ-FR-PS-P00-1
	1	1. METZ-FR-PS-P01
	2	2. METZ-FR-PS-P02
3	4	3. METZ-FR-PS-P03 4. METZ-FR-PS-P04

5. METZ-FR-PS-P05	6. METZ-FR-PS-P06	5	6
7. METZ-FR-PS-P07	8. METZ-FR-PS-P08	7	8
9. METZ-FR-PS-P09	10. METZ-FR-PS-P10	9	10
11. METZ-FR-PS-P11	12. METZ-FR-SS-AP01	11	12

PHOTOGRAPHIES
SITE DE PROJET

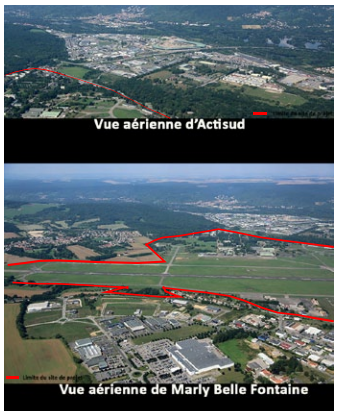

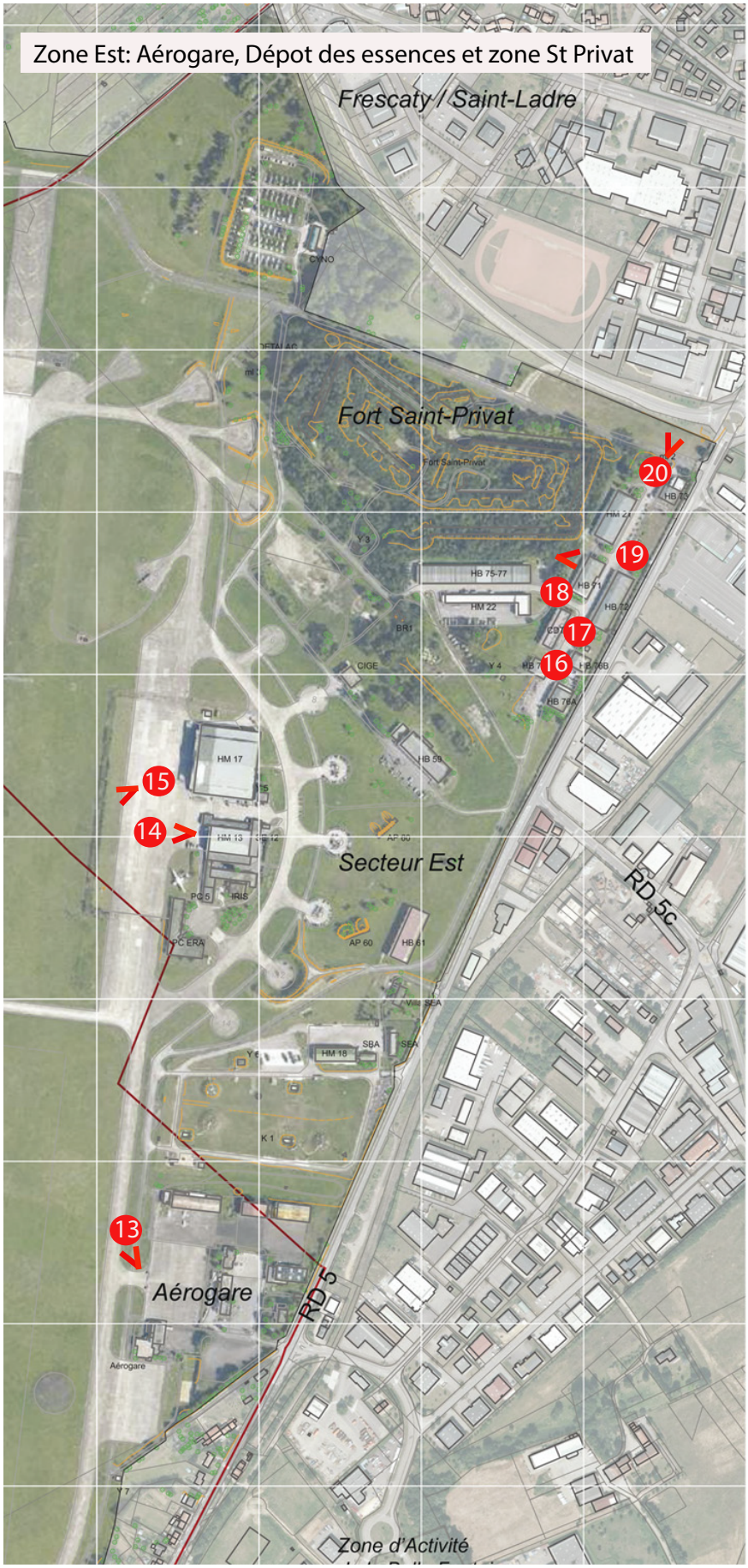

00-2

00-2. METZ-FR-PS-P00-2

13	14	13. METZ-FR-PS-P13	14. METZ-FR-PS-P14
15	16	15. METZ-FR-PS-P15	16. METZ-FR-PS-P16
17	18	17. METZ-FR-PS-P17	18. METZ-FR-PS-P18
19	20	19. METZ-FR-PS-P19	20. METZ-FR-PS-P20

00-3		00-3. METZ-FR-PS-P00-3
	29	21. METZ-FR-PS-P21

22	23	22. METZ-FR-PS-P22 23. METZ-FR-PS-P23
24	25	24. METZ-FR-PS-P24 25. METZ-FR-PS-P25
26	27	26. METZ-FR-PS-P26 27. METZ-FR-PS-P27
28	29	28. METZ-FR-PS-P28 29. METZ-FR-PS-P29

AGGLOMÉRATION - ÉCHELLE TERRITORIALE

METZ-FR-C-AP01.PDF	Metz Métropole: 44 communes
METZ-FR-C-M01.JPG	Metz Métropole, au cœur de l'Europe
METZ-FR-C-M02.PDF	Le SCoTAM: SCoT de l'agglomération messine – son armature urbaine
METZ-FR-C-M03.JPG	La BA 128 dans le paysage de la Moselle
METZ-FR-C-M04.JPG	Le Sillon Lorrain: un réseau de villes et d'agglomérations
METZ-FR-C-M05.JPG	Metz Métropole: la consommation des terres agricoles dans le temps
METZ-FR-C-M06.JPG	Les sites militaires concernés le Contrat de Redynamisation des Sites de Défense
METZ-FR-C-M07.JPG	Les zones d'activités de Metz Métropole
METZ-FR-C-P01.PDF	Metz Métropole: un territoire accueillant

SITE D'ÉTUDE - ÉCHELLE URBAINE

METZ-FR-SS-AP01.PDF	Photos: Actisud et Marly Belle Fontaine
METZ-FR-SS-M01.PDF	Le site de réflexion: le contexte urbain (1)
METZ-FR-SS-M02.PDF	Le site de réflexion: le contexte urbain (2)
METZ-FR-SS-M03.PDF	L'environnement de la BA: infrastructures, relief et réseau hydrographique
METZ-FR-SS-M04.PDF	La BA: un réservoir de biodiversité stratégique local
METZ-FR-SS-M05.PDF	La formation d'Actisud – extrait de l'Atelier National «Territoires Economiques» / MTEL de 2012
METZ-FR-SS-M06.PDF	A l'avenir: relier les grands secteurs du territoire et du paysage, s'appuyer sur les trames actuelles - extrait de l'Atelier National «Territoires Economiques» / MTEL de 2012

SITE DE PROJET - ÉCHELLE ARCHITECTURALE

METZ-FR-PS-AP01.ZIP	BA 128 - Orthophoto 2012
METZ-FR-PS-AP02-06.JPG	Photographies aeriennes (source : les 4 vents)
METZ-FR-PS-M00.DWG	Fond de plan
METZ-FR-PS-M01.JPG	Le plan de repérage de la base
METZ-FR-PS-M02.PDF	Le site projet: les unités paysagères et les espaces verts
METZ-FR-PS-M03.PDF	Schéma d'aménagement
METZ-FR-PS-M04.PDF	Devenir des bâtiments
METZ-FR-PS-M05.PDF	Les pollutions du site
METZ-FR-PS-M06.PDF	pollution industrielle
METZ-FR-PS-M07.PDF	pollution pyrotechnique
METZ-FR-PS-M08.JPG	BA 128 generale eaux pluviale
METZ-FR-PS-M09.JPG	BA 128 paysage
METZ-FR-PS-M10.JPG	BA128_5000_detail
METZ-FR-PS-M11.JPG	BA128_5000_diag_enviro
METZ-FR-PS-M12.JPG	BA128_grandpaysage
METZ-FR-PS-M13.JPG	BA128_infraSCAN25
METZ-FR-PS-M14.DWG	leves topographiques
METZ-FR-PS-P00-1.PDF	localisation photos zone ouest BA
METZ-FR-PS-P00-2.PDF	localisation photos zone est BA
METZ-FR-PS-P00-3.PDF	localisation photos zone piste BA
METZ-FR-PS-P01.JPG	HM14
METZ-FR-PS-P02.JPG	gymnase-chateau d'eau
METZ-FR-PS-P03.JPG	LC4
METZ-FR-PS-P04.JPG	Mess Mixte
METZ-FR-PS-P05.JPG	T3-T4
METZ-FR-PS-P06.JPG	rue base vie
METZ-FR-PS-P07.JPG	Mess Off

LISTE DES DOCUMENTS

METZ-FR-PS-P08.JPG	PC6
METZ-FR-PS-P09.JPG	PC2-B1
METZ-FR-PS-P10.JPG	HM10
METZ-FR-PS-P11.JPG	tour de controle
METZ-FR-PS-P13.JPG	Aerogare
METZ-FR-PS-P14.JPG	HM13
METZ-FR-PS-P15.JPG	HM 17
METZ-FR-PS-P16.JPG	HB 76 B
METZ-FR-PS-P17.JPG	PCGT
METZ-FR-PS-P18.JPG	rue zone St Privat (2)
METZ-FR-PS-P19.JPG	HB 72
METZ-FR-PS-P20.JPG	rue zone St Privat
METZ-FR-PS-P21.JPG	vue sur zone ouest
METZ-FR-PS-P22.JPG	vue sur le HM17
METZ-FR-PS-P23.JPG	vue sur zone aÇrogare
METZ-FR-PS-P24.JPG	vue sur la tour de controle
METZ-FR-PS-P25.JPG	taxiway ouest
METZ-FR-PS-P26.JPG	vue sud SAG
METZ-FR-PS-P27.JPG	sud de la piste
METZ-FR-PS-P28.JPG	vue ilots centraux
METZ-FR-PS-P29.JPG	Taxiway est

**CES DOCUMENTS SONT MIS À DISPOSITION DES CANDIDATS PAR METZ-MÉTROPLE.
ILS SONT A USAGE EXCLUSIF DE LA PRÉPARATION ET DU RENDU DU CONCOURS EUROPAN 13.**

TONALITÉ 3

RELATION AU THÈME "LA VILLE ADAPTABLE" 5

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE 7
Un développement du territoire établi sur des activités aujourd'hui en profonde reconversion 9
Une démographie préoccupante 9
Une position transfrontalière stratégique aux portes de l'Europe 9
Un patrimoine naturel important 11
Une artificialisation des sols en progression et une diminution du nombre d'exploitation agricole 11
Les mutations économiques à l'origine d'une offre foncière pléthorique : une réponse à l'étalement urbain 11
Un manque de rayonnement et d'attractivité du territoire 11
Une identité économique insuffisamment marquée
Un fossé entre image et réalité : l'effet de bonne surprise

CONTEXTE ET STRATÉGIE A L'ÉCHELLE TERRITORIALE 15
quatre grands défis à régler à l'échelle du SCoTAM 15
Un défi démographique
Un défi économique
Un défi sociétal
Un défi environnemental
L'ambition d'une métropole créative et partagée 15
Une stratégie partagée autour de l'économie
Une stratégie partagée autour de l'agriculture périurbaine
Une stratégie environnementale à affirmer
Une stratégie à mettre en place autour de l'économie sportive

LE SITE DE RÉFLEXION 19
Un site de transition où ville et campagne sont à réconcilier 23
Une bonne accessibilité à consolider et à rendre plus durable 23
Un paysage et un environnement de qualité à protéger 27

LE SITE DE PROJET : UN TERRITOIRE À RECONNECTER À SON ENVIRONNEMENT; VECTEUR DE VALEUR AJOUTÉ ET DE RAYONNEMENT POUR L'AGGLOMÉRATION 29
Les enjeux à l'échelle du site de projet 29
Garder la mémoire du site tout en lui assurant un nouvel avenir
Epurer les bâtiments obsolètes
Assurer une urbanité au territoire
Gérer le site dans sa globalité et sur un temps long

TABLE DES MATIÈRES

Deux projets innovants, avec des similitudes et des synergies possibles 33

L'ex-base vie: une zone mixte d'activités économiques

L'ancienne zone aérogare et le sud de la piste: l'épicentre de l'agriculture périurbaine de l'agglomération

L'attente de la collectivité pour le concours Europan 39

PHOTOGRAPHIES, SITE DE PROJET 41

LISTE DES DOCUMENTS 47

13 EUROPAN 13 FR

Metz Métropole
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

epfl